

Lieux 3.0 : tiers-lieux, lieux hybrides et partagés, lieux pour réinventer demain, tiers espaces...

Romaric Lagane

▶ **To cite this version:**

Romaric Lagane. Lieux 3.0 : tiers-lieux, lieux hybrides et partagés, lieux pour réinventer demain, tiers espaces.... Géographie. 2018. dumas-01873026

HAL Id: dumas-01873026
https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01873026

Submitted on 12 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Romaric LAGANE

Lieux 3.0

Tiers-lieux, lieux hybrides et partagés, lieux pour réinventer demain, tiers espaces…

Mémoire de Master 2 « Sciences du territoire »

Mention : GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT
Parcours : INNOVATION ET TERRITOIRE

Sous la direction de M. Olivier FREROT

Année universitaire 2017-2018

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné Romaric LAGANE déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : Grenoble

Le : 11 septembre 2018

Signature de l'auteur du mémoire :

Notice bibliographique

Projet de Fin d'Etudes Master Innovation et Territoire

Auteur : Romaric LAGANE

Titre du Projet de Fin d'Etudes : Lieux 3.0
Tiers-lieux, lieux hybrides et partagés, lieux pour réinventer demain, tiers espaces...
Date de soutenance : 11/09/2018

Organisme d'affiliation : Institut d'Urbanisme de l'Université Grenoble Alpes

Organisme dans lequel le stage a été effectué : Ville de Grenoble, Mission Ville de Demain

Directeur du Projet de Fin d'Etudes : Olivier FREROT

Collation : Nombre de pages : 121 / Nombre d'annexes : 10 / Nombre de références bibliographiques : 48

Mots-clés analytiques : *Hybridation, créativité, tiers-lieux, lien, social, solidaire, environnement, économie circulaire, innovation, initiatives, mixité, échange...*

Mots-clés géographiques : *Grenoble*

Résumé : A l'heure de la *smart city*, la ville voit apparaître des lieux de nouvelle génération, des lieux 3.0, ces *tiers-lieux* définis par Ray Oldenburg en 1989 entre la maison et le travail, ces lieux de sociabilisation. AU XXIème siècle ils sont partout, il est plus simple de les construire que de les définir, ils représentent l'évolution des modes de travail, l'entrepreneuriat. Que sont-ils désormais ?
On tente alors de les définir ou les redéfinir dans un contexte de crise écologique et économique où le besoin de lien social se fait timidement savoir. On met en dialogue les lieux institutionnels, lieux de travail et lieux citoyens puis on parle de caractéristiques des tiers-lieux. Pourrait-on alors définir des *alter-lieux* ?

MÉMOIRE DE RECHERCHE

Lieux 3.0

Tiers-lieux, lieux hybrides et partagés, lieux pour réinventer demain, tiers espaces...

Romaric LAGANE



La REcyclerie à Paris - © Arnaud Idelon

Sous la direction de M. Olivier FREROT

Référent du stage : M. Olivier SOUBEYRAN

[1] http://www.makery.info/2017/10/24/le-tiers-lieu-peut-il-faire-ecole-22/

"Pour le plaisir de l'esprit, changeons juste cette petite cuvette
du bas du **U** en une barre oblique ****, et nous voilà passé du **LIEU** au **LIEN**.
Nous adressons alors par ce passage, bouleversé par un si subtil changement,
du nouveau signifiant pourtant si proche à un nouveau signifié autrement riche et multiple.
D'un seul coup, par la force de l'esprit, avec ses neuf petits traits et une alternative entre
"cuvette" et "barre oblique", toute la complexité anthropologique de l'homme est désignée,
par cette hésitation, cette distance à la fois proche et lointaine entre le lieu et le lien
qui résume si bien une problématique multiséculaire."[2] (Pierre Giorgini, 2016)

[2] Giorgini P., *Au crépuscule des lieux, Habiter ce monde en transition fulgurante*, Bayard, 2016, 467 p.

Remerciements

Je remercie à mon référent de mémoire, Olivier Frérot, pour ses enseignements au cours du Master, qui a su m'écouter, me conseiller et être présent malgré ma sollicitation tardive et son emploi du temps très chargé.

Je remercie également Olivier Soubeyran et ses utopies concrètes, pour ses conseils, sa bienveillance et sa jeunesse d'esprit.

Je tiens à adresser mes remerciements à Luc Gwiazdzinski pour ses conseils lorsque j'ai cherché à affiner mon sujet.

Mes remerciements vont également aux personnes que j'ai interrogées :
Pauline Lepoutre, Gestionnaire de projet et communication, Collectif l'Orangerie de Grenoble
Marine Auger et Phaudel Khebchi, Directrice adjointe/Coordinatrice et Directeur de la Micro Folie de Sevran
Laurence Guillemain, Responsable de la bibliothèque Alliance
Hubert Demarquette, Directeur de Leroy Merlin - Saint-Égrève
Marie Pesenti, Space Manager à Cowork'in Grenoble
Rémi Sabonnadière, Coordinateur RAJA – Réseau Acteurs Jeunesse Agglo à Cap Berriat
Yves Gufflet, Jardins de Boue
Matthieu Warin, Responsable de la Maison des Habitants Chorier Berriat
Elisabeth Senegas, La Chimère Citoyenne
Eric Piolle, Maire de Grenoble, qui a accepté de m'accorder quelques minutes

Bien sûr, je remercie mes lecteurs et correcteurs de dernière minute, Alexandre, Inès, Monique, Romain, Sandrine.

Remerciements 7

Introduction **11**

Méthodologie 14

I - Tiers-lieux, Histoire, contexte et objet **15**

1 - Tiers-lieux 15

a. Définitions 15

b. Le concept de base de Ray Oldenburg 19

c. Manifeste des tiers-lieux de Movilab 21

d. Une définition moderne axée sur le travail 22

2 - Anthropocène : contexte de crise et transition 22

a. Crise économique, écologique, 23

b. Numérique et smart city 25

II - La raison d'être des tiers-lieux **28**

1 - Pourquoi des tiers-lieux ? 28

2 - Lieux de sociabilisation 28

a. Le besoin de lien social 28

b. Lieux ouverts à tous 30

c. Lieux de démocratie : lieux pour réinventer demain 33

3 - Tiers-lieux d'activités et lieux hybrides 35

4 - Les lieux vides 38

a. Laisser la place à l'incertitude et à l'improvisation 38

b. L'appropriation du lieu 40

5 - L'antinomisme des tiers-lieux en projet 42

III - Les tiers-lieux font société **43**

1 - Lieux d'information et d'éducation 44

a. Bibliothèques troisième lieu et lieux institutionnels 44

b. Centres sociaux 47
c. Tiers-lieux numériques 47
2 - Lieux de travail et de créativité 49
a. Des lieux pour le travail et l'entrepreneuriat 49
b. FabLabs, makerspaces, hackerspaces 51
c. Un outil marketing ? 52
3 - Initiés par la société civile 53
a. Lieux d'échange de savoirs et savoir-faire 54
b. Ateliers et jardins partagés 54
c. Remise en question du système 56
VI - Tiers-lieux en archipels **60**
1 - Réseau et communautés 60
2 - Modèle économique des tiers-lieux 63
3 - Un concept révolu ? 65
4 - L'incomplétude des tiers-lieux 66
a. Les lieux éphémères 66
b. Faire tiers-lieu hors les murs 68
Conclusion **69**
Vers des alter-lieux ? 70
Les raisons de ce choix de sujet 72
Bibliographie **74**
Annexes **79**
Annexe 1 - Épilogue d'Espèce d'Espace, de Georges Perec 79
Annexe 2 - Entretien avec Laurence Guillemain, Responsable de la bibliothèque Alliance 80
Annexe 3 - Entretien avec Pauline Lepoutre, Collectif L'Orangerie de Grenoble 85
Annexe 4 - Entretien avec Rémi Sabonnadière, Cap Berriat 91

Annexe 5 - Entretien avec Matthieu Warin, MDH Chorier-Berriat 96

Annexe 6 - Entretien avec Hubert Demarquette, directeur de Leroy Merlin St-Egrève 99

Annexe 7 - Entretien avec Marine Auger et Phaudel Khebchi, Micro-Folie de Sevran 102

Annexe 8 - Mail du Collectif des Cafés associatifs dans le cadre de la Biennale des villes en transition 113

Annexe 9 - Charte des FabLabs 115

Annexe 10 - Entretien avec Yves Gufflet, Jardin de Boue de Grenoble 117

Introduction

Mars 2014, dans une rue animée d'Edimbourg, la capitale de l'Ecosse au charme certain, où il fait tout de même un peu froid, on m'invite dans un de ces Caffè Nero que l'on trouve aux quatre coins du centre ville si ce n'est pas un Starbucks Coffee ou un Costa Coffee pour boire un chocolat chaud, une belle insulte à tous les coffee lovers. Mais ce Caffè Nero a quelque chose de spécial que les autres n'ont pas. Accolé à la librairie Blackwell's, le bâtiment ne laisse pas présager que l'on peut accéder à la librairie par l'intérieur du café. Les deux lieux en font un lieu hybride entre envies de lectures et envies de café. Je me dis alors que ce lieu est génial, bien plus qu'un café connecté à une Fnac. Ce fut ma première visite dans ce qui représentait pour moi un tiers-lieu : un lieu hybride, accueillant, chaleureux, où l'on peut boire un café et discuter au chaud. J'ai pu découvrir ultérieurement qu'il existe une multitudes de lieux hybrides comme celui-ci et que le tiers-lieu n'est pas aussi simple que cela à définir.

"Un Tiers-Lieu ne se définit pas par ce qu'il est mais par **ce qu'on en fait**."(Burret A.[3]).

A Grenoble, le collectif "Touchez pas à nos bibliothèques" s'opposait fermement à l'idée de faire de la bibliothèque de l'Alliance un "troisième lieu" (terme utilisé par Mathilde Servet[4]). Colère post-traumatique ou peur de l'inconnu, le terme "tiers-lieu" n'inspirait guère dans un premier temps. Comme on peut le lire dans la tribune "Et tout le monde déteste le tiers-lieu !"[5] postée sur IndymediaGrenoble, peu de politiques, si ce n'est quasiment aucun, n'ont lu l'ouvrage de Ray Oldenburg[6] qui fut le premier à employer le terme de "third place", ni le mémoire de Mathilde Servet "Les Bibliothèques Troisième-Lieu"[7] qui reprend la définition de 1989 du sociologue pour l'adapter aux bibliothèques en 2010, ou encore le tout récent ouvrage d'Antoine Burret[8] qui pose les jalons d'une redéfinition des tiers-lieux du XXIème siècle.

---

[3] Burret A., *Tiers-lieux et plus si affinités*, FYP Editions, 2015, 176 p
[4] Servet M., Les Bibliothèques troisième lieu, http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf
[5] Tribune "*Et tout le monde déteste le tiers-lieu*" https://grenoble.indymedia.org/IMG/pdf/bibliotheque_troisieme_lieu.pdf
[6] Oldenburg R., *The Great Good Place*, Paragon House, 1989, 384 p.
[7] Servet M., Les Bibliothèques troisième lieu, http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf
[8] Burret A., *Tiers-lieux et plus si affinités*, FYP Editions, 2015, 176 p.

Les définitions récentes mettent en avant les tiers-lieux numériques et lieux *open source* pour définir les tiers-lieux dans un contexte néolibéral. FabLabs, hackerspace, espaces de coworking, télécentres, Espaces Publics Numériques... Où sont passés les cafés et lieux de convivialité de Ray Oldenburg ? La définition actuelle des tiers-lieux tend vers des lieux tournés vers le travail et l'entrepreneuriat.

Patrick GENOUD définit les tiers-lieux ainsi : *« Alors que la maison et les endroits de vie constituent les « premiers-lieux », les « second-lieux » sont les places de travail où les individus passent le plus clair de leur temps. Les « tiers-lieux » représentent pour leur part des points d'ancrage de la* ***vie communautaire*** *qui favorisent des échanges plus larges et plus créatifs au niveau local et permettent ainsi d'entretenir la* ***sociabilité urbaine****. Ces lieux ne sont pas les espaces publics habituels (aéroports, gares, parcs) qui voient passer une foule hétérogène. Ce sont des endroits plus localisés et dont l'espace, favorisant les liens et les échanges, a été* ***accaparé par les individus****.»*

Il donne l'exemple des cafés Starbucks qui ont initié la pratique du télétravail ou de la créativité nomade de par la mise en place de lieux conviviaux où s'allie consommation et production, grâce à la **connexion au réseau Internet**. Ce dernier point est d'ailleurs un point majeur des tiers-lieux du XXIème siècle, que l'on retrouve désormais dans les gares, les parcs et les centres-commerciaux.

Le second point à retenir est qu'ils sont des lieux appropriés par une communauté, pour la communauté (au sens large). Ce sont des lieux où se crée et s'entretient un lien social qui n'existe pas dans des lieux comme les gares, les aéroports ou les centres commerciaux. Cependant, on trouve des tiers-lieux à l'intérieur de ces espaces, sans pour autant qu'ils puissent être considérés ainsi. Un café Starbucks dans une gare très fréquentée dans laquelle viennent les clients, se croisent, consomment breuvages et connexion Internet, et n'alimentent aucun lien ne demeure qu'un café en tant que lieu de restauration et éventuellement de travail. A côté de cela, un petit fast-food où se retrouvent des clients habitués, et non habitués, devant des conversations, un match de football, voire des activités communautaires, pourrait être un tiers-lieu.

La question que je peux soulever dans ce mémoire est donc de dépasser la définition quelque peu obsolète de Ray Oldenburg (1998) afin de l'adapter à un contexte de XXIème siècle au coeur de la *Grande Accélération*, où le numérique a pris une place majeure dans la société et dans nos vies au point de nous couper du monde et des autres.

On peut également se demander à quel point les tiers-lieux peuvent devenir des lieux de créativité et de production de ressources, mais également d'échanges de savoirs et savoir-faire, tout en contribuant au bien-être des utilisateurs par le lien social, la communauté, et les apports multiples en dehors de la famille, du travail, et des lieux de loisirs.
Comment un tiers-lieu peut-il s'insérer dans un quartier, créer cohésion et mixité sociale ?
Comment les tiers-lieux peuvent-ils participer à la fabrique de la ville contemporaine ? De la ville en transition ?

Dans ce mémoire, nous nous plaçons dans un contexte urbain ou périurbain, avec des tendances à la métropolisation, le milieu rural étant un peu plus spécifique, où le tiers-lieu aurait notamment une fonction de centre unique de ville ou de village et ne jouant pas alors les mêmes rôles.

Dans une première partie, nous revenons sur les définitions des tiers-lieux, de Ray Oldenburg à Antoine Burret et le Manifeste des tiers-lieux en exposant le contexte actuel d'innovation dans lequel se développent ces lieux. Dans une seconde partie, nous cherchons à comprendre la raison d'être des tiers-lieux à travers quelques critères comme le lien social, l'ouverture, l'appropriation de l'espace. Dans une troisième partie, nous présentons différents types de tiers-lieux et leur spécificité ou fragilité. Dans une quatrième et dernière partie, nous parlons de mise en réseau, d'alternatives et d'incomplétude, ou encore de lieux éphémères.

Hypothèses : On voit à partir de projets existants et concrets, la possibilité de co-construire l'espace et les lieux de la ville. Cela peut également favoriser une meilleure équité de la population en donnant les moyens et ressources expérimentales et techniques à tous permettant d'exporter ces nouveaux espaces partagés de manière *open source*.

Les tiers-lieux et lieux hybrides sont donc créateurs ou vecteurs de mixité sociale et de partage.

Méthodologie

J'ai pu observer lors de mes lectures et mes questionnements que la plupart des gens ne se risquent pas à nommer un lieu "tiers-lieu", n'en connaissent pas la définition ou l'ont laissée de côté même dans les lieux que l'on nomme officiellement ainsi (coworking, FabLab).

Depuis les années 2010 la littérature sur le thème des tiers-lieux abonde sur le net et dans les bibliothèques, semblant déterrer le vieil ouvrage de Ray Oldenburg qui n'avait pas tant fait d'émules en 1990, en France. Dès lors que je me suis plongé dans le sujet, j'ai pu enrichir de fil en aiguille ma bibliographie, jusqu'au dernier moment. En effet, le numéro de l'Observatoire des politiques culturelles sur les tiers-lieux[9] est sorti en juillet 2018.

En me basant sur une classification selon les types de lieux qui peuvent être qualifiés de "tiers-lieux" et sur les travaux menés durant l'Atelier "FabLab Villeneuve" dans le cadre du Master 2 Innovation et Territoire, j'ai sélectionné sur l'agglomération grenobloise et ailleurs, différents lieux à aller explorer, interroger, observer afin d'en tirer ou non des éléments de définition du tiers-lieu.

Certains bien documentés ont pu débattre avec moi sur ce terme, d'autres ont préféré rester vagues. Je n'ai donc pas basé mes investigations sur la question "Êtes-vous un tiers-lieu ?" mais plutôt en visitant des lieux qui peuvent en être ou s'en définir, et en créant un dialogue sur l'identité du lieu, ses pratiques, tout en orientant la conversation sur des critères hypothétiques de ce qu'ils peuvent être.

[9] *L'Observatoire* 2018/2 (N° 52). 104 p.

I - Tiers-lieux, Histoire, contexte et objet

Définir les tiers-lieux semble plus complexe que d'en construire, ce qui est paradoxal.

Le sociologue Ray Oldenburg fut le premier à les définir, puis ce n'est que tout récemment, entre 2010 et 2015 que des chercheurs se sont penchés sur la question pour apporter des définitions actualisées, ont organisé des colloques. Le tiers-lieu prend de l'ampleur, fait société, dans un contexte de métropolisation, de numérique et de transition.

1 - Tiers-lieux

a. Définitions

Si l'on ne peut définir le tiers-lieu au premier abord, on peut en définir ses composantes et les termes qui gravitent autour. Les chapitres suivants permettront d'appréhender et comprendre le tiers-lieu afin de tenter de le définir. On peut définir le *lieu* dans un premier temps car si un tiers-lieu est généralement un lieu, un lieu n'est que rarement un tiers-lieu.

Lieu : On peut définir le lieu[10] comme *une portion déterminée de l'espace*, encore comme *l'espace qu'occupe un corps*.

Avoir lieu, c'est *se produire à un endroit ou un moment donné*.

Alors. Qu'est-ce qui a lieu pour qu'un lieu devienne un tiers-lieu ?

"Pour le plaisir de l'esprit, changeons juste cette petite cuvette du bas du U en une barre oblique \, et nous voilà passé du LIEU au LIEN. Nous adressons alors par ce passage, bouleversé par un si subtil changement, du nouveau signifiant pourtant si proche à un nouveau signifié autrement riche et multiple. D'un seul coup, par la force de l'esprit, avec ses neuf petits traits et une alternative entre "cuvette" et "barre oblique", toute la complexité anthropologique de l'homme est désignée, par cette hésitation, cette distance à la fois proche et lointaine entre le lieu et le lien qui résume si bien une problématique multiséculaire."[11] (Pierre Giorgini)

[10] http://www.cnrtl.fr/definition/lieu

[11] Giorgini P., *Au crépuscule des lieux, Habiter ce monde en transition fulgurante*, Bayard, 2016, 467 p.

Espace : On peut définir l'espace[12] par une définition philosophique comme un *milieu idéal indéfini, dans lequel se situe l'ensemble de nos perceptions et qui contient tous les objets existants ou concevables.*
Georges Perec parle de l'espèce d'espace "L'espace semble être, ou plus apprivoisé, ou plus inoffensif, que le temps : on rencontre partout des gens qui ont des montres, et très rarement des gens qui ont des boussoles."[13]

La notion d'espace-temps est toujours fort abstraite. L'espace est à la fois une étendue variable, une distance entre deux ou plusieurs points, un laps de temps.
De plus, l'espace peut être infini, inconnu, indéfini. Il désigne *l'univers extérieur à l'atmosphère terrestre*.

On parle également d'espace vital comme la *surface dont ont besoin en moyenne les individus d'une espèce pour leur développement.* Dans un tiers-lieu, on partage son espace vital avec d'autres.

Le terme anglais "third place" est traduisible par "troisième lieu", terme utilisé par Mathilde Servet dans le cadre des "bibliothèques troisièmes lieux[14]". Ray Oldenburg[15] définit ces troisièmes lieux comme les lieux situés entre la maison, les premiers lieux, et le travail, les seconds lieux, mais relégués au troisième rang de priorité. *Le tiers-lieu est donc un lieu qui vient en troisième lieu.* D'ailleurs, si l'on suit une logique mathématique, un tiers désigne chaque partie d'un tout divisé en trois parties égales. Ainsi, il serait intéressant de considérer que les troisièmes lieux pourraient avoir autant de poids que les premiers et les seconds.

Non-lieu : Le non-lieu[16] pourrait être le contraire du tiers-lieu et du lieu vide. Selon Marc Augé, ils sont les lieux d'expression de la surmodernité, issus de la mondialisation, standardisés, déshumanisés. Ils sont les centres commerciaux, gares, aéroports… basés sur le même modèle.

[12] http://www.cnrtl.fr/definition/espace
[13] Perec G. (2000). *Espèces d'espaces*. Editions Galilée.
[14] Servet M.(2010), Les Bibliothèques troisième lieu, http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf
[15] Oldenburg R. (1989). *The Great Good Place*, Paragon House, 384 p.
[16] Augé M. (1992). Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité. Le Seuil.

Tiers : Qui s'ajoute, qui est étranger à un ensemble de deux personnes, de deux groupes.

S'adresser à une tierce personne pour régler un problème.

La présence d'une tierce puissance dans une négociation de la France avec un état placé sous son mandat serait une ingérence inadmissible (De Gaulle, *Mém. guerre*, 1954, p. 469).[17]

"Tiers-lieu, ce serait l'étiquette qui désigne ce qui échappe aux étiquettes ?" (Arnaud Idelon[18])

On retrouve l'adjectif *tiers* dans des groupes nominaux bien connus tels que tiers-monde et tiers état. Le pamphlet publié par l'abbé Sieyès en janvier 1789 en prélude à la convocation des États généraux est souvent cité lorsqu'on parle du tiers et pousse à philosopher sur la sémantique des tiers-lieux.

"*1º Qu'est-ce que le Tiers-État ? **Tout**.*

*2º Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? **Rien**.*

*3º Que demande-t-il ? **À y devenir quelque chose**."*

Et Sieyès de poursuivre :

"Qui donc oserait dire que le Tiers-état n'a pas en lui tout ce qu'il faut pour former une nation complète ? Il est l'homme fort et robuste dont un bras est enchaîné. Si l'on ôtait l'ordre privilégié, la Nation ne serait pas quelque chose de moins, mais quelque chose de plus. Ainsi qu'est ce que le Tiers-État ? Tout, mais un tout entravé et opprimé. Que serait-il sans l'ordre privilégié ? Tout. Mais un tout riche et florissant. Rien ne peut aller sans lui, tout irait infiniment mieux sans les autres.

On verra si les réponses sont justes. Nous examinerons ensuite les moyens que l'on a essayés, et ceux que l'on doit prendre, afin que le Tiers-État devienne, en effet, *quelque chose*. Ainsi nous dirons :

4º Ce que les Ministres ont *tenté*, et ce que les Privilégiés eux-mêmes *proposent* en sa faveur.

5º Ce qu'on aurait *dû* faire.

6º Enfin, ce qui *reste* à faire au Tiers pour prendre la place qui lui est due."[19]

---

[17] http://www.cnrtl.fr/lexicographie/tiers

[18] *Tiers-lieu: enquête sur un objet encore bien flou (1/2)*,
URL : http://www.makery.info/2017/10/10/tiers-lieu-enquete-sur-un-objet-encore-bien-flou-12/

[19] *Qu'est-ce que le tiers état ?* URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Qu'est-ce_que_le_Tiers-%C3%89tat_%3F

Hugues Bazin définit le *tiers-espace* comme une figure au-delà du tiers-lieu et en opposition à son orientation numérique et entrepreneuriale : "Un tiers-espace ne peut se définir sans l'existence d'un tiers qui n'entre dans aucun cadre institutionnel, échappe aux champs d'intervention et de visibilité des observatoires. Ce tiers, c'est celui de la place des habitants, souvent évoquée dans les dispositifs, rarement réalisée. Le tiers-espace couvre différentes acceptions et dimensions (géographique, écologique, expérientielle, psychosociologique, politique...) qu'il est intéressant de relier pour comprendre leur complémentarité. Car faute de mots pour qualifier ces espaces, ils restent dans l'angle mort de la connaissance." (Hugues Bazin)[20]

Il existe désormais en France L'école des tiers-lieux, lancée par Sinny & Ooko, concepteurs notamment de La REcyclerie à Paris, avec une formation de Responsable de tiers-lieu culturel[21]. Le tiers-lieu culturel est défini ainsi : "Espace ouvert au public, chaleureux, à la fois propice au travail et au loisir, le tiers-lieu culturel évolue au gré des heures de la journée. Il accueille touristes et habitués, employés et travailleurs indépendants, artistes et étudiants, familles et retraités, librement et sans contrainte pour amener à la rencontre.
Autonome économiquement et foncièrement intégré à son territoire, le tiers-lieu culturel organise sa vie autour d'un HCR[22] et d'une programmation pluridisciplinaire."

Si le programme touche aux dimensions liées à l'accueil, les démarches administratives, les points juridiques, ainsi qu'à la culture du tiers-lieu, une standardisation du tiers-lieu est-elle à l'œuvre ? Arnaud Idelon s'interroge par rapport au fait que la définition du tiers-lieu n'est pas figée et sans cesse en évolution.



[20] http://recherche-action.fr/hugues-bazin/2013/11/16/conference-sur-le-tiers-espace-symposium-art-devloppement-humain-armentieres-oct-2013/

[21] Plaquette formation Responsable de tiers-lieu culturel, L'école des tiers-lieux,
URL : http://www.sinnyooko.com/wp/wp-content/uploads/2017/04/programme_detaille-bd.pdf

[22] Hôtels, Cafés, Restaurants

b. Le concept de base de Ray Oldenburg

En 1989, Ray Oldenburg le concept de *tiers-lieu*, *third place en anglais*, parfois traduit *troisième lieu* en français, dans son ouvrage - uniquement en anglais - *The Great Good Place: Cafés, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*[23]. Selon lui, le premier lieu est la maison, espace de repos et d'activités vitales, réservé à la famille. Le second lieu est le travail, lieu de production où l'on gagne sa vie avant tout. Les troisième lieux, les *tiers-lieux,* sont les lieux permettant l'épanouissement d'une vie communautaire, tels les cafés, les bibliothèques ou même les églises. Néanmoins, la définition est plus profonde que cela et s'applique à un contexte de banlieues américaine à l'époque où Internet et les NTIC commencent seulement à se développer loin du grand public.

Critères des tiers-lieux selon Ray Oldenburg[24] listés par Mathilde Servet :

- terrain neutre, dénué d'obligations (pas de compte à rendre)
- niveleur social, relation horizontale et égalité des personnes
- ouvert à tous, accès libre sans discrimination
- activités d'échange et de conversation : démocratie
- activités partagées, jeux, échange non-verbal
- caractère enjoué
- facilité d'accès, horaires larges (temps libres)
- lieu pour des habitués "On ne se sent pas étranger en ces lieux mais bienvenu." (Mathilde Servet)
- simplicité, confort : différent des lieux de passage qui ne poussent pas à rester

"L'atmosphère conviviale du troisième lieu le rapproche du foyer, en fait une *home-away-from-home*.[25]" (Mathilde Servet)

1 - Ancrage autour duquel s'organise une partie de la vie

sentiment d'appartenance et enracinement dans la communauté

appropriation d'un second chez-soi

[23] Oldenburg R., *The Great Good Place*, Paragon House, 1989, 384 p.
[24] https://www.mnsu.edu/voices/greatgoodplace.pdf
[25] Peut être traduit par *une maison loin de la maison*

2 - Appropriation par le groupe d'usagers qui le fréquente

3 - Régénération sociale dans le tiers-lieu

4 - Expression de soi

5 - Chaleur humaine, partage, intérêt mutuel, joie de vivre

Par rapport à d'autres lieux, et les premiers et seconds lieux, les tiers-lieux offrent des apports bénéfiques en tant que nouveauté brisant la routine et incitation à un mode de vie meilleur. Ils ont un rôle politique au travers des rencontres et discussions générées par les croisements entretenant un esprit démocratique, dans cette société d'assimilation où les individus ont été dépossédés de leur rôle participatif au débat

Le problème identifié aux Etats-Unis était qu'avec l'exode rural massif et la densification des banlieues dortoires des villes, il n'existait pas de lieux de vie communautaire locaux dans les quartiers poussant à l'individualisation et à la ségrégation sociale et spatiale. Or, ces tiers-lieux pouvaient organiser des lieux de vie centraux permettant de remédier à ces problèmes, qui sont au coeur des enjeux d'aménagement dans les villes du XXIème siècle.

On peut penser au triptyque "Travail, Famille, Patrie" du régime de Vichy où l'on remplacerait "Patrie" par "Communauté", renvoyant à une idée de démocratie, d'entraide et de lien social.

Le lieu se prêtant le plus à une vie communautaire et à la dénomination de tiers-lieu est le café, sous toutes ses formes (café, pub, bar...). Ils sont à la fois lieu de rendez-vous et de consommation. Le repas est un lieu social à lui seul alors que le café offre une consommation plus légère et plus propice à la conversation, ou à toute autre activité. "Parallèlement, à cette période - les années 2000 - les cafés traditionnels connaissent une crise sans précédent, passant en quelques années de plus de 200 000 établissements sur le territoire français à un peu moins de 40 000."[26] (Burret, 2015) Ainsi, naissent des cafés hybrides que l'on pourrait nommer "tiers-lieux" à vocation à rassembler une communauté sur un thème donné. "Les cafés sont d'une certaine manière les descendants de l'*agora* grecque et du *forum* romain, lieux de dialogue et de démocratie" (Servet, 2010), l'alimentation et la boisson en plus.

[26] Burret A., *Tiers-lieux et plus si affinités*, FYP Editions, 2015, 176 p

A Grenoble par exemple on trouve le café vélo, un lieu où les clients peuvent venir boire un café ou un verre, manger un plat local à midi et faire réparer leur vélo, et où se tiennent des conférences ou des soirées jeux (coinche), ou encore le Thé à coudre, "un salon de thé proposant boissons et petite restauration, à base de produits bio et locaux, et un accès libre (sous forme de location) à un atelier de couture et de tricot"[27].

c. Manifeste des tiers-lieux de Movilab

Yoann Duriaux et Antoine Burret font par le **Manifeste des tiers-lieux**[28] une tentative de définition par une catégorisation. Les tiers-lieux sont :

COLLECTIF **Le Tiers-Lieu est un bien commun révélé, délimité, entretenu par et avec un collectif.**

ESPACE **Sur un territoire identifié, le Tiers-Lieu est une interface ouverte et indépendante permettant l'interconnexion ainsi que le partage de biens et de savoirs.**

TRAVAIL **Le Tiers-Lieu est un cadre de confiance où des individus hétérogènes se réunissent pour travailler et explorer des solutions dans une posture de coworking.**

ORGANISATION **Le Tiers-Lieu favorise l'apparition de réseaux distribués d'acteurs en préservant un équilibre permanent entre individu et collectif, entre temps de travail et temps d'échange.**

LANGAGE **Le Tiers-Lieu génère un langage commun et réappropriable entre des mondes différents et parfois contradictoire.**

NUMÉRIQUE **Les outils et la médiation numérique facilitent l'apparition de situation de travail collective sur la constitution d'un patrimoine informationnel commun.**

GOUVERNANCE **Le Tiers-Lieu développe une approche intelligente de la gouvernance grâce notamment à un rapport transformationnel avec les usagers-clients et aux licences libres.**

---

[27] Bientôt un café couture sur Grenoble avec le Thé à coudre Place Gre'net - Place Gre'net

[28] Yoann Duriaux et Antoine Burret, URL : http://movilab.org/index.php?title=Le_manifeste_des_Tiers_L (...)

SERVICES **Les services du Tiers-Lieu s'assemblent pour formaliser un environnement de consommation, de création, de production inédit et incarne ainsi une véritable culture de la transition économique.**

FINANCEMENTS **Les modèles de financement des Tiers-Lieux se développent entre économie traditionnelle et contributive en se basant sur des partenariats publics, privés et personnels.**

PROSPECTIVE **Le Tiers-Lieu est un processus exploratoire de valeurs à l'échelle humaine, sociétale et économique qui vise à devenir un élément central du fonctionnement de la cité.**

d. Une définition moderne axée sur le travail

La définition moderne est fortement axée sur les travailleurs indépendants et le néolibéralisme.

Au XXIème siècle, le concept de tiers-lieu se retrouve partout. Tout est tiers-lieu, et certains lieux le sont plus que d'autres. Si Mathilde Servet se focalisa sur les bibliothèques[29] dans son mémoire de fin d'études, la notion même de tiers-lieu pour les bibliothèques a évolué. Grenoble a d'ailleurs aménagé la bibliothèque de l'Alliance en tiers-lieu.

Les églises assimilées à des tiers-lieux par Ray Oldenburg sont aujourd'hui de moins en moins utilisées, bien que souvent vectrices d'activités, d'animations, et de solidarités. Elles étaient alors le coeur politique et citoyen des villes, quartiers et villages, souvent proches des marchés. Les synagogues ou les mosquées (turques notamment) prennent parfois ce rôle d'espace propice à la vie communautaire, bien qu'elles soient très fermées aux personnes étrangères aux cultes qui s'y déroulent. Bien souvent les lieux de cultes sont de simples associations culturelles et cultuelles où se déroulent de nombreuses activités.

2 - Anthropocène : contexte de crise et transition

Le XXème siècle est marqué par ce que des scientifiques ont nommé la Grande Accélération, datée aux environs de 1950. Dès lors la société n'a cessé d'évoluer plus rapidement qu'il ne faut de temps pour le comprendre... **et le vivre**. Le numérique et les NTIC ont pris une place

[29] Servet M., *Les Bibliothèques troisième lieu*, URL : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf

prépondérante dans nos vies. L'Anthropocène, que l'on date aux environs de la Révolution Industrielle du XIXème siècle, pourrait approcher de son paroxysme à l'heure où *le Monde est un village global* ("The world is now a global village." Marshall McLuhan, 1960[30]) et où il ne suffit qu'à appuyer sur un bouton pour obtenir quelque chose via Internet ou un smartphone, par exemple avec le lancement récent du *Amazon Dash Button*[31].

Le tiers-lieu du XXIème siècle à la française n'est plus "*the great third place*" conceptualisé par Ray Oldenburg. Dans un contexte d'exode rural vers des villes et métropoles qui se concurrencent au niveau international, les mobilités se sont accélérées et l'ère du numérique a couvert en quelques décennies l'évolution de plusieurs générations. Les temps ont changé et le contexte socio-économique est bien différent des années 80. Le contexte de crise est aussi plus fort. Le monde est au coeur d'une crise climatique où les astreintes de la COP21 pèsent sur l'aménagement des espaces, les citoyens cherchent à vivre mieux, consommer mieux.

a. Crise économique, écologique,

L'émergence des lieux de sociabilisation de Ray Oldenburg dans les banlieues nord-américaines est due à une crise de la densification des villes, de l'exode rural, du manque de lien social.
Les tiers-lieux sont nés d'une volonté de fuite en avant ou de repli face à un monde titanesque et effrayant. La volonté de contrôle des Etats par le biais de la destruction des liens communautaire a généré un besoin de se réunir malgré tout. Si il est bien difficile encore de le faire en Corée du Nord ou en Russie à l'image du Londres de de George Orwell gouverné par *Big Brother*, les autres pays permettent tout de même cela, qu'ils soient des Nords, ou des Suds.

Néanmoins, l'heure est à la crise financière et à la crise écologique. Sauf l'avis de quelques climato-sceptiques, il est à présent acté que la planète subit un dérèglement climatique.
Le développement durable[32] n'exclut pas la notion de croissance et de progrès, qui doivent être

[30] (vidéo) Marshall McLuhan - The World is a Global Village (CBC TV)
https://www.youtube.com/watch?v=HeDnPP6ntic
[31] https://www.lesnumeriques.com/objet-connecte/on-a-essaye-dash-buttons-amazon-n57999.html
[32] *Rapport Bruntdland*, 1987

durables en satisfaisant les besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Une concrétisation du développement durable à échelle mondiale s'est traduite en 2015 par la mise en place par l'ONU de 17 Objectifs de Développement Durable[33] à atteindre à l'horizon 2030 afin d'éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. L'Accord de Paris de décembre 2015 encourage les pays du globe à réduire les émissions de polluants afin de contenir l'élévation de la température de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.

> Selon l'article L110-1 du 8 août 2016 du Code de l'environnement[34], une action publique de développement durable doit rechercher à atteindre de façon « concomitante et cohérente » les 5 « finalités » que sont :
> - la lutte contre le changement climatique
> - la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent
> - la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
> - l'épanouissement de tous les êtres humains
> - la transition vers une économie circulaire

Outre le réchauffement climatique, Rob Hopkins[35] évoque le pic pétrolier : qui correspond au moment où la production mondiale de pétrole ne peut plus contenter la demande. Il aurait été atteint entre 2004 et 2015. C'est la fin d'un pétrole abondant et bon marché qui va nécessiter pour l'extraction bien plus d'énergie qu'il n'en fournit.

Afin de répondre à ces crises planétaires, Rob Hopkins évoque le besoin de résilience locale qu'il définit par "une culture basée sur son aptitude à fonctionner indéfiniment et à vivre à l'intérieur de ses limites, se trouvant dès lors à même de prospérer pour y parvenir."[36]
Dès lors le mouvement "Villes en transition" initié en 2006 au Royaume-Uni, puis s'est étendu dans tout le pays et dans le monde entier avec un réseau constitué aujourd'hui d'environ 500 initiatives.

---

[33] http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html
[34] https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000022494168&cidTexte=LEGITEXT000006074220
[35] Hopkins R. (2010). *Manuel de transition - De la dépendance au pétrole à la résilience locale.*
[36] Hopkins R. (2010). *Manuel de transition - De la dépendance au pétrole à la résilience locale.*

Il incarne une vision positive et optimiste sur l'avenir qui s'oppose au catastrophisme et à la culpabilisation des populations et des entreprises en ne mettant pas le doigt sur tous les responsables. Les crises sont vues comme des occasions de changer radicalement la société actuelle.

Yoann Durieux présente les tiers-lieux comme une solutions aux crises actuelles[37] en exposant deux approches face à celles-ci :

- par le haut : conférences, dispositifs, programmes, sensibilisation
- par le bas : initiatives citoyennes

La troisième voie à explorer serait alors le tiers-lieu, dans des endroits naturels où des gens vont se réunir et à l'intérieur desquels ils vont fabriquer des services pour améliorer les modes de vie durables et la cohésion sociale.

Le développement des tiers-lieux alternatifs et citoyens en archipel dans les villes et villages du XXIème siècle revêt un enjeu de "*glocalité*, un mixte entre le global et le local. Pierre Giorgini cite en modèle Loos-en- Gohelle et sa transition écologique, "une localité connectée aux enjeux du monde"."[38]

b. Numérique et smart city

"Les tiers-lieux seraient donc les places fortes de l'innovation. Mais doit-elle forcément rimer avec numérique ? Deux écoles s'affrontent. D'un côté, les pionniers de la scène des tiers-lieux francophones libres et *open source* font du numérique l'un de ses fondements (Manifeste des tiers-lieux). Le numérique est ce qui fait passer les expérimentations de l'échelle microlocale à l'échelle globale, permettant la réplication et la consolidation d'un modèle. De l'autre, ceux pour qui le numérique est une simple évolution ou déclinaison. Pour Sinny & Ooko, un tiers-lieu peut être numérique, culturel ou social – ce n'est qu'une brique de plus. Pour Michel Lussault, l'évolution du tiers-lieu historique par le numérique en fait l'un des hyperlieux contemporains :

[37] *C'est quoi un tiers-lieu ?* Interview de Yoann Durieux, URL : https://vimeo.com/84773714

[38] Hourdeaux A. S. (2016). *Pierre Giorgini veut favoriser l'émergence de tiers-lieux. Lille Actu.* URL : https://actu.fr/hauts-de-france/lille_59350/pierre-giorgini-veut-favoriser-lemergence-de-tiers-lieux_6877806.html

des espaces ultra connectés dans une économie mondialisée et uniforme, mais qui génèrent hétérogénéité, friction créative et engagement social à l'échelle locale."[39]

Tout comme on trouve des tiers-lieux culturels, on trouve des tiers-lieux numériques, bien plus tournés vers ce genre d'usages, bien que le numérique ait une place prépondérante dans les lieux d'innovation du XXIème siècle. Starbucks offre la possibilité à ses clients clients de s'installer dans un café de la marque avec un ordinateur et bénéficier du réseau WiFi pour travailler ou communiquer. La chaîne ouvre alors des "troisièmes lieux" en se positionnant sur le créneau émergent des usages du numérique et des nouvelles formes de travail en ciblant fortement les classes créatives.

Les travaux d'Antoine Burret et de Movilab se placent dans un contexte de smart cities et d'une réappropriation du travail par les salariés et les entrepreneurs. L'objectif de ces tiers-lieux est d'être *open source* et appropriables par tous, si l'on s'en tient à cela, à l'échelle internationale, la langue anglaise prédomine. Néanmoins, les travaux de recherche français et les différents colloques et rencontres sur le sujet permettent un croisement dans la francophonie Nord, soit la France, la Belgique, la Suisse et le Québec.

On assiste alors à une légitimation du professionnel dans un cadre de néolibéralisme et d'entrepreneuriat.

Si la ville créative ou la ville collaborative sont des modèles enrichis par la participation citoyenne - tout de même limitée et cadrée - la *smart city*, ou ville intelligente, a une visée beaucoup plus compétitive sur le plan international, sans pour autant être moins participative. Elle collecte les données des citoyens et des équipements, formant le *big data*, afin d'optimiser les services, la consommation d'énergie, la fluidité et la surveillance des équipements.
Ainsi, la ville se veut plus économique, écologique et plus sûre.

[39] *Tiers-lieu: enquête sur un objet encore bien flou (1/2)*,
URL : http://www.makery.info/2017/10/10/tiers-lieu-enquete-sur-un-objet-encore-bien-flou-12/



La ville intelligente (smart city) ou ville connectée - Elenabs

Les villes s'affrontent au niveau européen afin d'obtenir plus de visibilité et attirer des flux de capitaux. C'est par exemple le cas de la candidature à la capitale européenne de la culture (en 2013, Bordeaux, Lyon, Marseille et Toulouse étaient en lice, Marseille fut retenue). *"La question du devenir des projets (idées, propositions, visions, énergie collective) des trois villes non retenues se pose dès à présent. Dans les trois cas, la finalité reste la même : se servir de l'élan produit par la compétition pour fabriquer et asseoir une image de ville créative, et par là rester dans la course à la concurrence entre villes européennes."*[40].

[40] Giroud M., Veschambre V., *Villes créatives, villes concurrentes : les candidatures françaises au titre de capitale européenne de la culture 2013*, L'Observatoire 2010/1 (N° 36), p. 73-75

II - La raison d'être des tiers-lieux

1 - Pourquoi des tiers-lieux ?

Ray Oldenburg base le concept de *tiers-lieux* sur une nouvelle forme d'aménagement des villes par d'immenses banlieues dortoirs où l'on ne trouve vaguement que des supérettes et des parcs. Point de cafés, de salles de jeux, de bibliothèques et autres lieux en commun, ou d'entre deux. Or il est clairement démontré que la population a besoin de ce genre de lieux entre le lieu de vie et le lieu de travail. Dans certaines cultures, les hommes se retrouvent au bar ou au pub le soir avant de rentrer à la maison ou pour aller boire le vendredi avec les collègues. Ou bien le besoin de prendre un petit déjeuner ou un café en terrasse l'après-midi dans une journée de travail alors que ce genre d'activité pourrait être faite à la maison.

Eric Piolle a fortement insisté sur la nécessité que le tiers-lieu réponde à un besoin.

Dans les tiers-lieux, on peut réapprendre l'Art du Quotidien[41], "réapprendre à manger, réapprendre à lire, prendre le temps de se poser, de réfléchir, de cuisiner, de discuter avec les gens, de réparer soi même, de faire soi-même."[42]

2 - Lieux de sociabilisation

Les tiers-lieux sont des lieux d'échange et de rencontres, mais tout le monde n'y vient pas dans ce but. Néanmoins, l'Homme ne supporte pas d'être seul. L'Homme est un animal de société.
En opposition à un besoin de solitude, l'Homme éprouve tout autant un besoin de côtoyer ses semblables.

a. Le besoin de lien social

"Les «tiers-lieux» représentent pour leur part des points d'ancrage de la vie communautaire qui favorisent des échanges plus larges et plus créatifs au niveau local et permettent ainsi d'entretenir la sociabilité urbaine."[43]

[41] Voir Annexe 3, propos recueillis par une potentielle mécène au projet de l'Orangerie de Grenoble
[42] Voir Annexe 3
[43] Genoud P., Moeckli A., *Tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité*

La réalité du XXième siècle ne diffère pas tant de celle de George Orwell de *1984*[44] où chaque individu se voit surveillé et contrôlé et où tout rapport social est évité au possible. Les états et les multinationales - entre autres - sont partisans du "diviser pour mieux régner".

"L'Homme est un animal social", et si le besoin d'appartenance et de socialisation apparaît au troisième niveau de la pyramide de Maslow, il n'en est pas moins un de ses besoins primaires. Pierre Kropotkine[45] a mis en évidence l'existence d'une loi universelle de l'entraide au début du XXème siècle en opposition aux fervents partisans de la loi universelle de la lutte pour la survie de Darwin, qui régirait le monde et les êtres vivants. D'autres chercheurs ont plaidé en faveur de l'entraide comme Kessler qui la qualifiait comme loi première de l'évolution devant la lutte ou Espinas qui décrivait l'aide mutuelle dans les sociétés animales.

Déjà à l'époque de la Préhistoire, après la période glacière, les bords des lacs et rivières étaient habités massivement, comme en témoignent des restes de silex et d'outils, le long d'anciens réseaux de villages. Les recherches n'ont pas révélé d'armes de guerres. Ces civilisations vivaient en cohabitation pacifique dans un objectif de survie et non de lutte. A travers l'Histoire, on a pu identifier des exemples de coopérations entre les groupes d'individus et l'organisation en réseaux de routes, d'échanges et de communications. "*De l'antiquité à la fin de l'ancien Régime, l'histoire des groupements d'entraide est en fait l'histoire d'une interminable coercition.*" (Bernard Gibaud, 1989)

L'Etat aurait-il peur des rassemblements de population ? "L'homme ne peut rien faire en bien ou en mal qu'en s'associant". "Il n'y a pas d'armure plus solide contre l'oppression ni d'outils plus merveilleux pour les grandes œuvres." (Pierre Waldeck-Rousseau). Les premiers tiers-lieux décrits par Ray Oldenburg sont apparentés aux cafés, bars, tavernes et autres débits de boissons depuis les temps anciens. Ils ont toujours été des lieux de réunion, assez souvent autour de la boisson ou de la nourriture, des Quartiers Généraux associatifs ou pour les groupes.

[44] Orwell G., *1984*, Folio, 1972
[45] Kropotkine P. A., *L'entraide: un facteur de l'évolution*, Hachette, 1906

Dans le projet de l'Orangerie, le numérique est vu comme une barrière aux relations et au lien social. "Le numérique est un fléau, on perd plein de choses avec Internet, les gens sont constamment sur leur mobile et cassent les rapports Humains. Il n'y a plus de place pour le moment présent." "Il faut que les gens puissent se déconnecter, aller lire au centre de ressources..."[46] et réaliser qu'on n'a pas forcément besoin de la connexion au réseau Internet et des nouvelles technologies pour se rencontrer.

b. Lieux ouverts à tous

Le tiers-lieu, rien que par son appellation, est déjà exclusif d'une grande part de la population.
Le tiers-monde faisait référence à cette partie du monde délaissée et exploitée, cette société en marge... Force est de constater qu'au XXIème siècle, les classes populaires sont souvent absents des "consommateurs" des tiers-lieux. On retrouve généralement un public dit *bobo*, entrepreneur, étudiant ou des classes créatives. Par ailleurs, on remarquera que les cafés dans certains quartiers populaires (par exemple à Grenoble, Villeneuve, Saint-Bruno, Teisseire) sont majoritairement fréquentés par un public masculin qui s'approprie l'espace public, notamment en soirée.

Les lieux de travail et d'entrepreneuriat s'adressent à un public très restreint de la classe créative, de monteurs de start-ups. Il est déjà difficile de croiser des classes populaires dans les centres villes français, mais encore plus dans ces lieux alternatifs - pas forcément des tiers-lieux - où l'on prône le lien social et l'inclusion. Pourquoi un tel écart ?

"Pour le journaliste et philosophe hollandais Michaël Zeeman, les bibliothèques font partie des derniers lieux publics dans nos sociétés post-modernes qui offrent généreusement des possibilités de mixité sociale et des opportunités de rencontre. Le rôle des marchés et des églises s'est en effet considérablement amoindri au cours du siècle dernier. Quant aux autres

[46] Voir Annexe 3

lieux culturels, tels que les théâtres ou les salles de concert, ils ont aujourd'hui une programmation et une audience spécifiques qui ne laisse guère de place au métissage social."[47]

Les ressourceries, les vide-greniers, les jardins partagés, rassemblent plus de population, allant des plus précaires, aux classes socio-professionnelles plus aisées les plus curieuses. Les intérêts ne sont pas les mêmes. Les prix bas et les bons plans peuvent attirer les classes populaires, mais des concepts comme la gratuité, le *Do It Yourself*, la permaculture, la protection des données numériques, la consommation... semblent essentiellement n'attirer que les classes créatives alors qu'elles fournissent bien des solutions pour mieux vivre et moins dépendre d'un système. En effet, les classes populaires sont la cible préférée de la grande distribution, des banques, des assurances les poussant à la consommation.

A Sevran, la Micro-Folie de Sevran a été créé spécialement dans un des quartiers les plus sensibles d'Île-de-France afin de redorer le blason de la ville et de permettre un accès à la culture. "Le défi est que les gens n'ont pas une ouverture sur la culture, n'ayant pas les moyens, n'ayant pas le temps (une maman de 4 enfants n'a pas le temps d'aller à Paris), le trajet à Paris étant cher."[48] Sevran est une ville où il n'y a aucun équipement culturel et où il faut généralement prendre le RER pour rejoindre la capitale pour y avoir accès. Cela augmente la fracture culturelle dans les quartiers populaires. "Il y a beaucoup de gens qui ne se sentent pas légitimes de rentrer dans un musée, même le musée numérique, ne se sentent pas capables de manipuler une imprimante 3D. Cela crée des blocages."[49]

[47] Servet M., *Les Bibliothèques troisième lieu*, URL : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001.pdf
[48] Voir Annexe 7
[49] Voir Annexe 7



Atelier stop motion au FabLab de la Micro-Folie de Sevran (93) - https://www.facebook.com/microfoliesevran



Les jeux surdimensionnés de la Micro-Folie - Anaïs Gadeau -
http://digimag-anru.fr/Article/Fiche/item/une_petite_folie-354.sls

Pour toucher les habitants des quartiers, la cible la plus appropriée a été la jeunesse, ancrée dans une société de consommation, de mimétisme. Des *hand spinners*, l'objet à la mode du moment, ont été proposés à l'impression 3D. Les enfants sont venus, et une fois qu'ils se sont lassés, ils ont eu de nouvelles idées. La fréquentation s'est ensuite diversifiée, jusqu'à avoir des familles du quartier. Ce tiers-lieu numérique et culturel créé alors de la cohésion sociale.

D'autres activités comme les jeux surdimensionnés ou le coin cuisine, le coin lecture et les animations numériques (musée numérique, casque à réalité virtuelle...) ont permis de capter de nombreux publics.

La bibliothèque Teisseire, définie par Laurence Guillemain comme un tiers-lieu où “les enfants cherchent du contact et de l’écoute intergénérationnelle.” Dans un quartier avec une très forte mixité sociale, la bibliothèque joue un rôle de “lieu central du quartier, de rendez-vous ; les jeunes se donnaient rendez vous à la bibliothèque pour partir ailleurs.”[50]

Hugues Bazin[51] parle de tiers-espaces en opposition aux tiers-lieux comme favorisant un horizon d’attente pour des dynamiques de résistances ou des créativité populaire. Pour lui, les tiers-lieux sont trop exclusifs, de par leur langage complexe mêlé d’anglicismes, alors que les classes populaires sont porteuses d’une créativité amenant à des solutions profitables pour tous en termes de recherche et développement. Les tiers-lieux avant d’intégrer les populations les plus défavorisées, en marge de la ville créative, seraient des vecteurs de gentrification des banlieues et quartiers populaires, créant toujours plus d’inégalités. Ce qui n’est pas la vision des porteurs de projets qui voudraient inclure tout le monde.

Le rôle des tiers-lieux hors des murs est certainement une des clés pour parvenir à réunir et sensibiliser les moins riches, les plus isolés, à la transition et à l’émancipation.
Bien évidemment, savoir bricoler un vélo ne permettra pas de renflouer les caisses d’une famille.

c. Lieux de démocratie : lieux pour réinventer demain

“Les troisièmes lieux revêtent une fonction politique. Ils encouragent l’épanouissement de l’esprit démocratique en offrant un cadre propice à l’échange, aux débats publics.“[52] Lorsque la population se réunit, elle peut alors faire vivre la démocratie et l’intelligence collective. Les tiers-lieux seraient des espaces privilégiés de participation citoyenne. D’autant plus dans des lieux institutionnels tels que les bibliothèques ou les Maisons de Quartier, ou bien les mairies. Le 21 avril 2018, la population a investi l’Hôtel de Ville de Grenoble pour le forum des idées, une journée de présentation des projets citoyens proposés au Budget Participatif de la ville et voter pour les 30 finalistes. La journée s’accompagnait d’une exposition sur les initiatives

[50] Voir Annexe 2
[51] Bazin H., *La centralité populaire des tiers-espaces*, *L'Observatoire*, 2018/2 (N° 52), p. 91-93.
[52] Servet M., *Les Bibliothèques troisième lieu*, URL : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001.pdf

démocratiques innovantes en Europe, de projection et conférence-débat, de concerts populaires et d'activités ludiques telles qu'un mur d'escalade. L'Hôtel de Ville devient alors un tiers-lieu axé sur la démocratie participative l'espace d'une journée.




Présentation des 102 projets et activités ludiques lors du forum des idées 2018 - https://www.facebook.com/VilledeGrenoble

"L'ensemble de la population peut s'y croiser de manière improvisée, y confronter des idées et promouvoir des valeurs. Ils encouragent ainsi un esprit démocratique en alimentant un sentiment identitaire et régénère des rites sociaux." (Burret, 2015)

Les tiers-lieux, en leur qualité de laboratoires sociaux de Transition sont les lieux les plus adaptés à la construction d'un nouveau monde, d'une nouvelle société du bien-vivre. Ils sont les *lieux pour réinventer demain*, car l'innovation et la construction des villes ne sont jamais parties que de la société civile.

Par le foisonnement des croisements dans les tiers-lieux, peuvent naître des coopérations, des projets en co-création, de l'entraide. Rémi Sabonnadière cite un exemple de coopération né de croisements dans les locaux de Cap Berriat : "Les Fées rosses (Association de théâtre forum) ont proposé à Entropie (Autoconstruction d'objets en bois) de leurs construire des décors pour leur future pièce. Les liens se font naturellement à Cap Berriat sans être cadrés, c'est l'informel qui fait cela."[53]

[53] Voir Annexe 4

3 - Tiers-lieux d'activités et lieux hybrides

Si l'on distingue des lieux simples à usage "unique", de nombreux tiers-lieux admettent des fonctions différentes, ils sont hybrides, pluriels. Café vélo, café couture, supermarché avec espace de coworking, espace multi-activités, pépinière associative... Corinne Laye-Barbier, cheffe de projet du 7 Lieux et consultante en communication, les nomme "**Tiers-lieux d'activités**".[54]



Logo du Café Vélo de Grenoble. Cantine et Tournevis. http://www.cafe-velo.fr/

L'hybridation du lieu est une caractéristique fréquemment retrouvée dans les tiers-lieux par une pluralité de fonctions et espaces ainsi que d'autres activités que la principale, pouvant diversifier les cibles ou permettre de générer du profit afin de faire vivre le lieu.

A Vizille, au sud de Grenoble, on trouve le 7 Lieux qui s'articule en *openspace* autour d'un espace de coworking, de bureaux partagés et salles de réunion à louer ainsi qu'un restaurant. Viennent s'ajouter dans les locaux un Atelier partagé ou FabLab tout équipé ainsi qu'un atelier de réparation de vélos. Ce tiers-lieu permet un développement économique local au coeur de cette petite ville dont la population travaille majoritairement à Grenoble et ses environs. Les espaces de travail permettent notamment à EDF, présente sur les barrages hydroélectriques en amont dans les vallées, de préserver une position locale.

A Grenoble, dans le cadre de l'Appel à projets GREN' de Projets[55] porté par Grenoble, Ville de Demain, six lieux sont proposés à l'adoption par des porteurs de projets, dont la vieille Orangerie. Le Collectif L'Orangerie de Grenoble, composé d'associations et de citoyens grenoblois, s'est positionné depuis l'année 2015 sur le bâtiment avec un projet de tiers-lieu dédié à l'échange de savoirs et savoir-faire. Les activités vont d'un pôle de ressources et de travail à un espace partagé d'échanges de savoirs et savoir-faire, soit un atelier vélo, un atelier de réparation et création DIY, la médiathèque de la MNEI déplacée à la Grande Orangerie, une

[54] *Le 7 Lieux v12d*, URL : https://www.youtube.com/watch?time_continue=5&v=jOoQnKTwtdw
[55] GREN' de projets, URL : http://www.grendeprojets.fr/

salle serveur, des espaces partagés, des salles de réunion, un bar et de la restauration locale et biologique.[56]

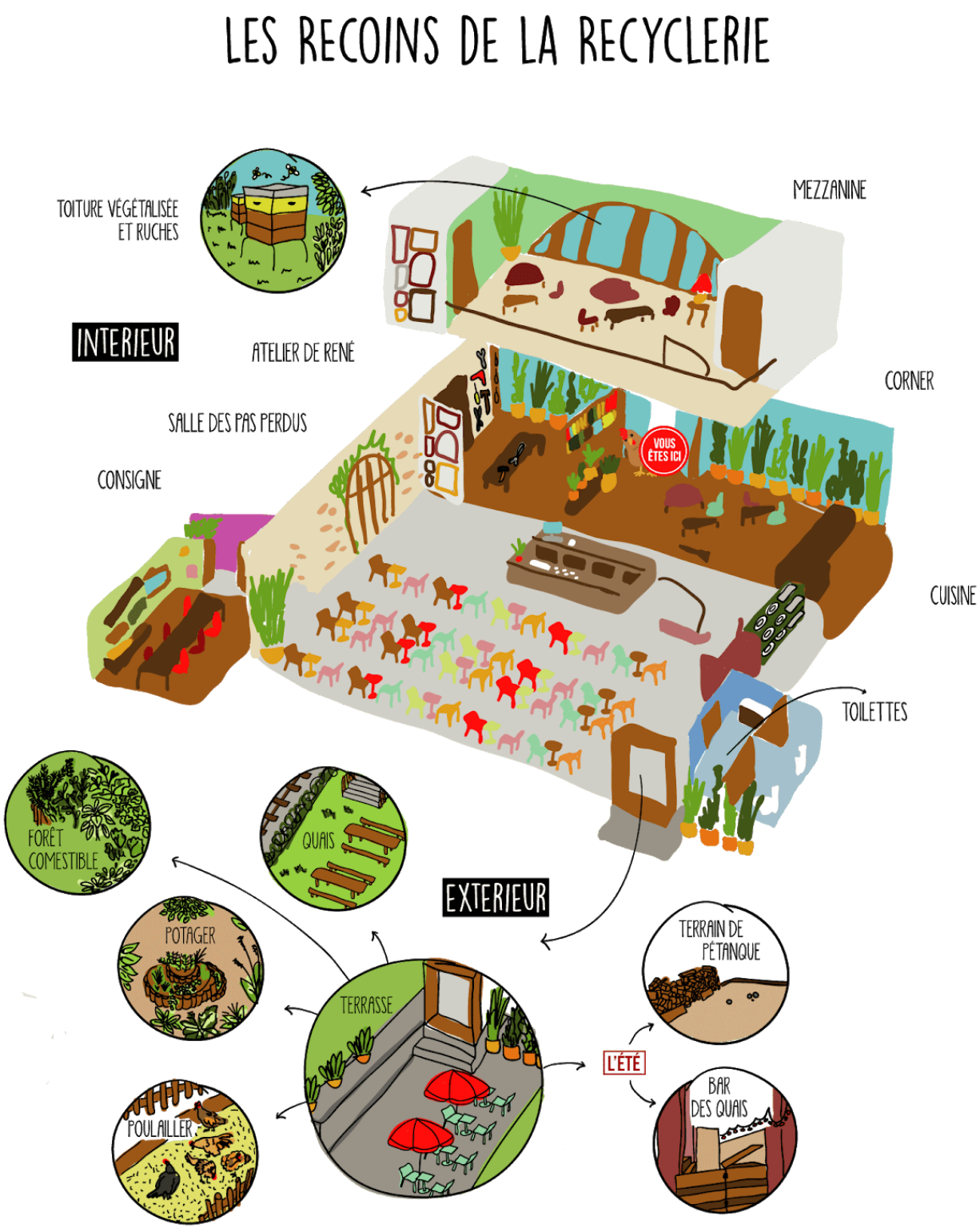
A Paris, La REcyclerie est un lieu pluriactivités installé dans l'ancienne gare de la porte de Clignancourt sur l'ancienne voie ferrée de la petite ceinture parisienne avec également un potager urbain le long des voies qui ne sont plus en activité. Ce lieu, dénommé officiellement tiers-lieu, a inspiré la création de l'Ecole des tiers-lieux[57] de Sinny & Ooko. Selon eux, un tiers-lieu s'articule autour d'un lieu de l'hôtellerie-restauration, que ce soit un café, un bar, un restaurant, une auberge...



Sur un mur de la REcyclerie

-https://lavieenroseflamant.com/la-recyclerie-a-paris-visite-dun-tiers-lieu-eco-responsable/

[56] Voir Annexe 3 pour plus de détails sur le projet
[57] L'Ecole des tiers-lieux, URL : http://www.sinnyooko.com/notre-formation-tiers-lieu/



Les recoins de la REcyclerie - http://www.larecyclerie.com/espaces/

4 - Les lieux vides

“Comment penser le rien ? Comment penser le rien sans automatiquement mettre quelque chose autour de ce rien, ce qui en fait un trou, dans lequel on va s’empresser de mettre quelque chose, une pratique, une fonction, un destin, un regard, un besoin, un manque, un surplus ?”[58]

a. Laisser la place à l’incertitude et à l’improvisation

Dans la famille tiers-lieu, on retrouve bien souvent des friches réactivées, des lieux squattés, des espaces partagés avec d’autres... Des ZAD[59] ! Partir de rien, sinon de valeurs telles que la volonté de changer le monde, recréer une économie, du lien social, protéger un patrimoine environnemental ou historique... La ZAD de Notre-Dame des Landes n’était par ailleurs pas qu’un tiers-lieu mais un village de lieux et tiers-lieux.



La ZAD [de Notre-Dame des Landes] appartient à ceux qui en prennent soin - Marion Esnault - *https://reporterre.net/Autour-de-la-Zad-la-bataille-politique-de-la-propriete-privee*

[58] Perec G., *Espèces d'espaces*., 2000, Editions Galilée.
[59] Zone A Défendre

Nous vivons dans une société de plus en plus cadrée, la société idéale pour ceux qui marchent sans lever les yeux de leur smartphone puisqu'ils savent où ils vont, sont guidés par une signalétique trop parfaite, voire un GPS qui permettrait presque d'éviter les déjections canines sur les trottoirs.

Les lieux institutionnels, les lieux de correspondances, ne laissent plus de place à l'incertitude. Grâce à la signalétique et à la géolocalisation GPS, il n'est plus possible de se perdre, et lorsque l'on se perd, il est bien plus difficile de se retrouver. Or il faut se perdre pour mieux se retrouver.



Capture du film Wall.E, chaque individu est vissé sur un fauteuil équipé d'un écran et guidé dans une smart city artificielle en suivant des lignes.

A Grenoble, la Chimère Citoyenne va ouvrir le Chimère café, un *tiers espace*[60] au modèle économique autonome dans lequel on se sentirait chez soi où chacun comme au bord d'une piscine serait au même niveau social.

Un lieu vide : "les plus belles rencontres passent par un espace ouvert et surtout qui ne soit ni «institué» ni «orienté». Il faut accepter l'inattendu, il faut accepter de prendre le risque de la relation à l'autre sans savoir où ça nous mène à priori."[61]

[60] Bazin, H. (2018). La centralité populaire des tiers-espaces. *L'Observatoire*, 52,(2), 91-93.

[61] Faure A., Sénégas E., (2018), « La piscine du soir, le dancing irlandais et les lieux vides...« , *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles*, n°52

b. L'appropriation du lieu

Ray Oldenburg définit les tiers-lieux comme un rapprochement du lieu de vie *home-away-from-home*, alors que les définitions du XXIème siècle et les *Starbucks third-places* les affilient à des lieux de travail secondaires. Si l'on s'en tient à la définition de base, le tiers-lieu demeure un entre-deux où l'on se sent comme chez soi, mais sans être chez soi, et ne devrait pas tendre vers ces nombreux lieux de travail nomades.

Laurence Guillemain fait noter : "Un tiers-lieu c'est comme chez soi, mais ça reste un espace public à respecter autrement que comme chez soi"[62].

Concevoir un tiers-lieu, c'est laisser place à la créativité et à la modularité. Il est à la fois comme chez soi et comme chez les autres, il n'est pas un modèle unique qui plaît à tout le monde, mais dans lequel tout le monde peut se plaire. L'aménagement du tiers-lieu et la possibilité de le modifier à foison permet une multiplicité d'usages dans l'espace.



Le mobilier de la bibliothèque Alliance est équipé de roulettes afin de pouvoir aménager l'espace selon les besoins - Romaric L

[62] Voire Annexe 2.

Si l'on ne peut projeter de créer un tiers-lieu, si l'on ne peut le définir concrètement, à partir de quand un lieu devient-il un tiers-lieu ? Lorsqu'on s'installe dans un nouveau logement, il est entièrement vide, jusqu'aux revêtements des murs. Nommer un lieu "tiers-lieu", c'est comme indiquer "tiers-lieu" sur sa boite aux lettres et n'avoir que des murs dans le logement.

Ensuite, on remplit le logement de ce qui le rend confortable, personnalisé, esthétique et utile. La différence réside dans le fait qu'un tiers-lieu appartient à tous et chacun a ses standards, ses goûts, ses envies.

Matthieu Warin, directeur de la Maison des Habitants Chorier-Berriat, insiste sur l'importance des vides à remplir, qu'il faut laisser place à la subversion, "laissons s'installer le bordel". Sans pour autant débarrasser le lieu de sa fonction - la Maison des Habitants reste avant-tout un centre social - les visiteurs doivent pouvoir s'approprier le lieu, le parcourir.

On peut avancer que les tiers-lieux participent à l'extraordinarisation du banal en sortant les gens de la routine, de ce qu'ils contrôlent totalement. On nous dit par ailleurs lors du passage du Code de la Route que les accidents les plus fréquents arrivent sur les itinéraires les plus connus. Risquer l'inconnu et sortir de sa zone de confort serait moins risqué que de rester dans ce que nous connaissons ?

Arnaud Idelon met en valeur l'importance de l'appropriation des lieux vides urbains dans la fabrique de la ville et son imaginaire collectif. "Comme l'écrit très bien Marie Vandhamme dans l'ouvrage *Arts en friche. Usines désaffectées : fabriques d'imaginaires : "La friche est cet espace vide, inutile, inutilisé, et donc disponible, appropriable, que des associations, acteurs culturels, spectateurs passionnés, artistes investissent et dotent de nouvelles fonctions."*[63]

[63] Idelon A., *Tiers-lieu culturel, refonte d'un modèle ou stratégie d'étiquette ?*, *L'Observatoire*, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 27-30.

5 - L'antinomisme des tiers-lieux en projet

"Un Tiers-Lieu ne se définit pas par ce qu'il est mais par **ce qu'on en fait**."[64] Cette phrase d'Antoine Burret définit pour le mieux ce qu'est le tiers-lieu. Matthieu Warin, qui écrivit un petit ouvrage sur la dictature du projet[65] a bien insisté sur le fait que tiers-lieux et méthodologie de projet n'étaient pas compatibles, tout comme il paraît impensable de monter un projet de centre social. En effet, on ne peut projeter de créer un tiers-lieu.

Le tiers-lieu se construit, se co-construit. On peut lui en donner les moyens, notamment par une orientation physique de l'espace à travers sa modularité, son hybridité, ou bien son vide à combler. La bibliothèque Alliance à grenoble a subi une refonte complète dans son architecture et son personnel (pluralité des professions) dans l'optique de devenir un tiers-lieu. Le cahier des charges demeurait très flou. Laurence Guillemain, responsable de la bibliothèque Alliance, qui avait auparavant travaillé à la bibliothèque de Teisseire avançait clairement que si la bibliothèque Alliance est officiellement un tiers-lieu dans les textes, on ignore complètement si elle va le rester, voire le devenir, alors que la bibliothèque Teisseire l'est devenue par de nombreux critères, sans qu'elle n'en eut l'orientation.

Dans une interview avec Philippe Barre, fondateur du projet DARWIN à Bordeaux, cette incertitude fait la force du tiers-lieu. "Notre secret de fabrique est de ne pas tout programmer. On sait où l'on va mais on a l'imagination du doute. C'est assez déstabilisant car la plupart des gens n'aiment pas l'imprévu et le changement perpétuel."[66] Ce qui a pu poser problème à certains opposants au projet qui ne s'attendaient pas à une réussite si importante.

Au XXième siècle, il est très difficile de ne pas monter un projet. La concurrence entre acteurs afin de permettre la possibilité d'accès à tous à un local, un financement, un avantage quelconque pousse à se projeter dans le futur et établir des projets.

---

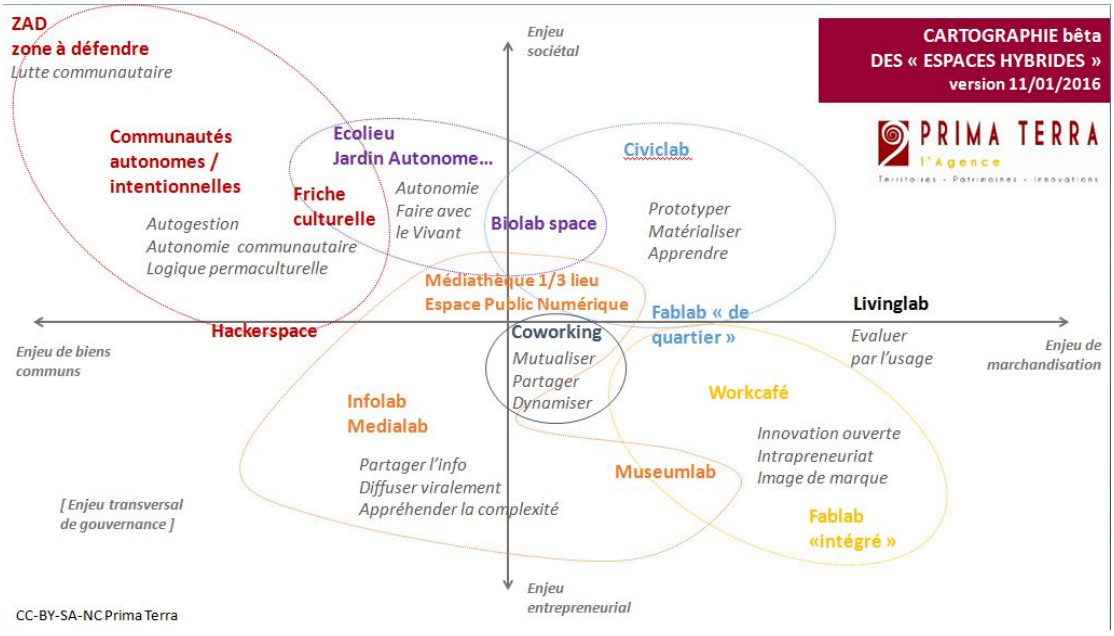
[64] Burret A., *Tiers-lieux et plus si affinités*, FYP Editions, 2015, 176 p
[65] Warin M., *La dictature du projet*, Brouillon général, 2017, 10p
[66] *Darwin écosystème : un géant aux pieds d'argile*, *L'Observatoire*, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 31-35.

III - Les tiers-lieux font société

Si l'on trouve des formations au montage de projets de tiers-lieux, et une standardisation à un modèle unique déclinable et personnalisable par des tiers, la réalité est bien plus hétérogène. Les tiers-lieux ne se résument pas qu'aux espaces de coworking, aux FabLabs et aux Espaces Publics Numériques, et tout ne peut pas être un tiers-lieu. Néanmoins, on peut en faire une classification entre des lieux liés à **l'information et l'éducation** tels que les bibliothèques, des lieux relatifs au **travail et à la créativité**, généralement liés à une activité économique tels que les espaces de coworking, ou les lieux **initiés par la société civile** allant du café associatif à la friche ou encore à la ZAD.

On peut qualifier de tiers-lieux certains de ces lieux, mais ils ne le sont pas nécessairement, ou peuvent le devenir. Un simple kebab peut être un tiers-lieu, un café-médiathèque-FabLab-coworking ne le sera pas nécessairement.

L'Agence Prima terra a réalisé une cartographie des "espaces hybrides" axée sur quatres enjeux : sociétal, entrepreneurial, de biens communs et de marchandisation. Viennent ensuite s'y greffer différents tiers-lieux selon ce qu'ils reflètent. *Cartographie des "espaces hybrides" - Prima Terra* [67]



[67] Espaces #hybrides http://www.espaceshybrides.fr/

1 - Lieux d'information et d'éducation

a. Bibliothèques troisième lieu et lieux institutionnels

Tandis que les cabines téléphoniques disparaissent avec l'utilisation massive des smartphones, que l'on ne trouve pratiquement plus de vidéo-clubs dans les villes face à la montée en puissance du streaming et des téléchargements sur Internet, les bibliothèques ont connu leur période de déclin au début du XXIème siècle alors qu'Internet et les NTIC[68] prenaient petit à petit la place des livres.[69]

Quand on pense à une bibliothèque, la première vision qu'on a est certainement celle de ces salles immenses baignées de calme et de silence où des étagères de livres s'étirent à perte de vue jusque dans les étages. Ou simplement les petits rayonnages d'une bibliothèque de quartier aux ouvertures bi-hebdomadaire.



The Admont Library in Admont, Austria (à gauche) - Photographie de von Gerhard Trumler 1990

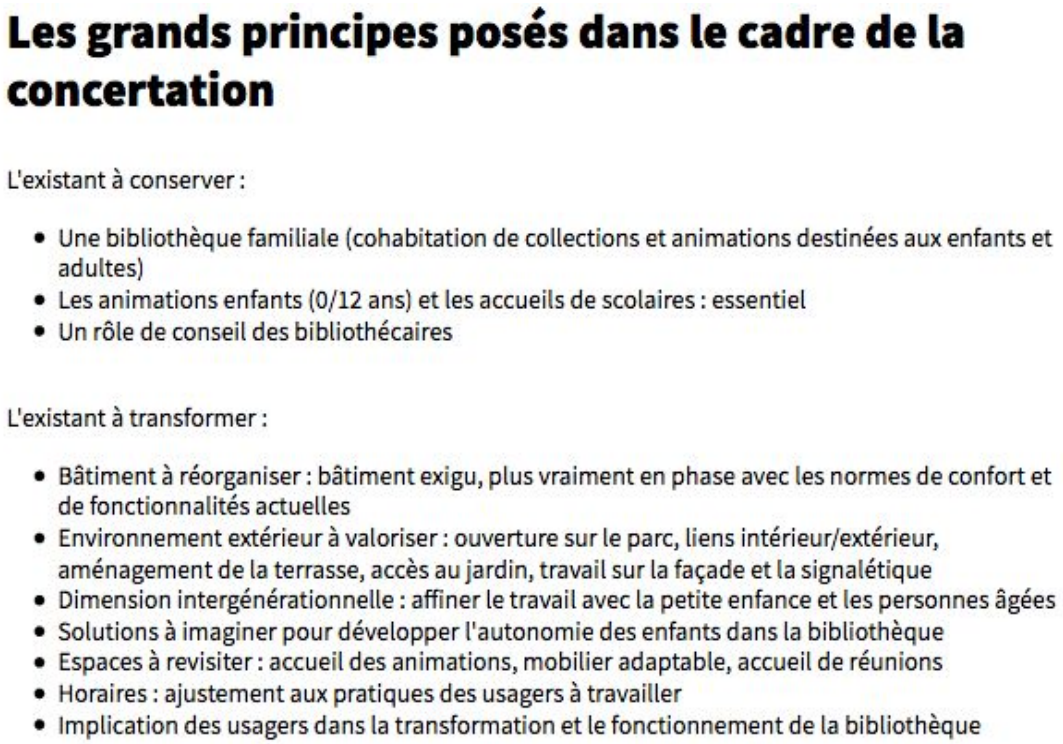
Bibliothèque troisième lieu à Thionville (à droite) - Eugeni Pons

La "mode" au XXIème siècle se veut plus conviviale, un lieu de lecture comme à la maison, avec la connexion Internet, la possibilité de s'installer, discuter, lire et même ne pas lire. La plupart des médiathèques sont également des EPN (Espace Public Numérique). Pourtant, les missions

[68] NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

[69] Servet M., *Les bibliothèques, des troisièmes lieux culturels à forte valeur humaine ajoutée*, *L'Observatoire*, 2018/2 (N° 52), p. 71-74. URL : https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2018-2-page-71.htm

des bibliothèques quelles qu'elles soient sont de fournir un accès à l'information et aux savoirs et d'en faire la médiation.[70] Ainsi lorsque la municipalité grenobloise a annoncé vouloir fermer trois bibliothèques municipales, une requalification en tiers-lieu de la Bibliothèque Alliance a été proposée.



Les grands principes posés dans le cadre de la concertation

L'existant à conserver :

- Une bibliothèque familiale (cohabitation de collections et animations destinées aux enfants et adultes)
- Les animations enfants (0/12 ans) et les accueils de scolaires : essentiel
- Un rôle de conseil des bibliothécaires

L'existant à transformer :

- Bâtiment à réorganiser : bâtiment exigu, plus vraiment en phase avec les normes de confort et de fonctionnalités actuelles
- Environnement extérieur à valoriser : ouverture sur le parc, liens intérieur/extérieur, aménagement de la terrasse, accès au jardin, travail sur la façade et la signalétique
- Dimension intergénérationnelle : affiner le travail avec la petite enfance et les personnes âgées
- Solutions à imaginer pour développer l'autonomie des enfants dans la bibliothèque
- Espaces à revisiter : accueil des animations, mobilier adaptable, accueil de réunions
- Horaires : ajustement aux pratiques des usagers à travailler
- Implication des usagers dans la transformation et le fonctionnement de la bibliothèque

http://www.grenoble.fr/972-un-nouveau-projet-pour-la-bibliotheque-alliance.htm

"Le mélange des différentes professions (animatrice, bibliothécaire, écrivaine public...) et des approches au sein de la bibliothèque peuvent la caractériser comme un tiers-lieu. Et cette diversité de professions nous apporte une diversité d'usagers."

"Les bibliothèques accueillent une diversité de personnes que l'on ne retrouve pas dans les lieux ou l'on veut atteindre cette diversité."[71] Quels que soient les lieux d'implantation des bibliothèques, tous les publics les fréquentent, sans distinctions de classe, d'origine, d'âge.

[70] Jacquet A, *Les bibliothèques rurales, un enjeu pour la vitalité des territoires*, *L'Observatoire*, 2018/2 (N° 52), p. 83-85. URL : https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2018-2-page-83.htm

[71] Voir Annexe 2

“D’ailleurs, de nombreuses bibliothèques de quartiers ou rurales font davantage que permettre l’emprunt de livres : antenne mairie, lieux d’inscriptions aux services de la ville (centre aéré), informations sur ce qu’il se passe dans la commune, service d’impression, accès Internet, aide aux devoirs, espace de travail... Ce qui permet aux usagers de venir pour une chose et d’en faire une autre. Les bibliothèques portent souvent le rôle de centres multifonctionnels d’autant plus dans les petites communes.”[72]

Les bibliothèques sont un parfait exemple du maillage du territoire par des tiers-lieux. Elles participent à la construction de la ville contemporaine et pourraient offrir de nombreux services de proximité en jouant le rôle de lieux d’informations, de culture, de démocratie, de créativité...

En créant un lien avec l'environnement et le territoire, les bibliothèques peuvent être de véritables relais sociaux et citoyens où l’échange d’informations ne serait pas unilatéral.



Espace côté parc de la Bibliothèque Alliance. ordinateur, jeux de société, machine à café et ouverture sur le parc - Romaric L

[72] Voir Annexe 2

b. Centres sociaux

Les centre sociaux et lieux de santé sont bien souvent en mal de lien social ou de présence Humaine. Ils deviennent des lieux déshumanisés dans lesquels on vient pour une démarche, un conseil, une aide... pour des problèmes qu'on ne peut pas résoudre par Internet ou avec des automates.

À Grenoble, les centres sociaux de quartier sont devenus les Maisons des Habitants proposant des services de proximité tels que des assistantes maternelles, des écrivains publics, des cours de français, de l'information locale. A la Maison des Habitants Chorier-Berriat, l'objectif de Matthieu Warin, le directeur, est de "casser les mythes et représentations", "casser l'attitude des gens demandeurs" et de "dépasser les usages." La Maison des Habitants est également un lieu d'activités où exercent de nombreuses associations de l'Économie Sociale et Solidaire. On pourra trouver dans les locaux des ateliers de *Cuisine sans frontière*, à destination des sans-papiers.

A l'entrée, plutôt qu'une salle d'attente, sont installées des tables et des chaises à déplacer à volonté dans le but de créer un espace accueillant. L'objectif tout comme à la bibliothèque Alliance est de se défaire de la borne d'accueil où reste assis un employé qui aiguille ensuite les gens.

Bien évidemment, le lieu ne doit pas être débarrassé de sa fonction première, qui est l'accueil et l'aide sociale, et qui répond à un réel besoin de la population, mais de proposer une autre forme d'accueil et d'organisation de l'espace.

c. Tiers-lieux numériques

Une des composantes modernes jugée indispensable du tiers-lieu serait l'accès au réseau Internet, avec une connexion WiFi par exemple. On trouve désormais du WiFi dans de nombreux lieux publics, dans les gares, les aéroports, les centres commerciaux et les

bibliothèques, mais également dans les parcs et jardins, dans les transports tels que les ter[73] ou les bus.



Zone couverte en Wi-Fi dans le parc de Bercy - Roman Bonnefoy - https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Borne_Wi-Fi

Parmi les tiers-lieux numériques, on compte de nombreux EPN. "Ouvert à tous, un Espace Public Numérique (EPN) permet d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées : rencontres, débats, ateliers collectifs d'initiation ou de production, médiations individuelles, libre consultation, etc."[74] La plupart des médiathèques et bibliothèques en sont, afin de lutter contre la fracture numérique et proposer une assistance et des formations à l'outil informatique et Internet.

Néanmoins, le numérique n'est-il pas antinomique avec la notion de sociabilisation ? Pour Pauline Lepoutre, du Collectif l'Orangerie de Grenoble, c'est le cas. "L'idée c'est justement que ce lieu ne soit pas basé sur le numérique : un lieu sans WiFi (sauf dans les salles de réunion et les espaces professionnels) : si chacun vient avec son ordinateur pour refaire ce qu'il fait chez lui, cela n'a pas d'intérêt (c'est ce qui est fait en coworking)."

[73] *WiFi à bord des ter : lancement de l'expérimentation*,
URL : https://www.auvergnerhonealpes.fr/uploads/Presse/c6/315_106_DP_wifi_ter.pdf
[74] Qu'est-ce qu'un espace public numérique ?
URL : http://www.netpublic.fr/net-public/espaces-publics-numeriques/presentation/

2 - Lieux de travail et de créativité

Dans une vidéo réalisée par la Coopérative des Tiers-Lieux[75], le tiers-lieu est décrit ainsi "[...] se situe entre la maison et le lieu de travail. On va y trouver tout le confort du foyer, donc une **ambiance assez chaleureuse et conviviale**, et tous les équipements qu'on trouvera en entreprise, donc **un environnement adapté pour travailler**." Il est alors défini comme un second lieu de travail et de créativité adapté aux nouveaux usages des professionnels et des classes créatives.

a. Des lieux pour le travail et l'entrepreneuriat

Avec le développement du télétravail, les espaces de co-working, les télécentres et... les cafés avec la connexion WiFi ont surfé sur la vague de l'accueil des travailleurs nomades.
La conjoncture économique et spatio-temporelle du XXIème siècle a créé de plus en plus d'éloignement du lieu de travail. Ray Oldenburg décrivait des banlieues tentaculaires dans lesquelles les gens vivent mais vont travailler à la ville centre. Pour des raisons économiques, les prix des loyers fortement élevés en centre ville, des lieux de travail de plus en plus éloignés, les travailleurs français consacrent en moyenne 64 minutes à leur trajet domicile-travail[76]; la moyenne étant plus élevée en ville qu'en milieu rural malgré des distances plus longues, l'est davantage en Île-de-France.

J'ai pu croiser une urbaniste salariée d'un cabinet à Chambéry exerçant en télétravail à l'espace de coworking CoWork in Grenoble tout proche du pôle d'échange multimodal de Chavant.
Pour un abonnement mensuel, elle réduit son temps de trajet à moins de 45 minutes aller-retour en tramway, y gagnant en flexibilité, en budget et en relations sociales sur le lieu de travail. Elle met un accent sur la communauté à l'intérieur du lieu. Ce sont des gens avec qui on peu discuter, se retrouver pour manger, s'entraider ou organiser des évènements.

[75] *Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?* Quartier Génial, URL : https://coop.tierslieux.net/tiers-lieux/typologies-definition/
[76] https://www.blog-emploi.com/trajet-domicile-travail-francais-ont-raison-de-se-plaindre/




A Cowork, on travaille, on mange, et on s'amuse - https://www.facebook.com/coworkingrenoble

Comme le spécifie Mathieu Genty, fondateur de Cowork in grenoble :

"Les gens payent pour venir travailler à Cowork'. Concrètement ils payent pour une table, une chaise, du wi-fi et du café. Globalement la même chose que ce qu'ils ont dans leur cuisine. Donc s'ils viennent là c'est bien parce qu'ils y trouvent autre chose, et cette autre chose c'est la socialisation de l'échange et de la collaboration, et je pense que c'est clairement ça l'objet d'un espace de coworking, ce n'est pas la location d'espaces."[77]

De nombreux espaces de coworking restent des espaces de travail partagés où, malgré la présence de collègues extérieurs à l'entreprise, ne sont que des lieux de télétravail.

Là où les espaces de coworking innovent, c'est également par la proposition d'ateliers liés au milieu de l'entrepreneuriat, du numérique, de l'opensource.

A La Coop Infolab, à Grenoble, on propose des ateliers d'initiation à OpenStreetMap, à la protection des données, à la contribution à Wikipédia ou au *crowdfunding*.

Il est néanmoins paradoxal de chercher à travailler où que l'on soit sans profiter de l'instant présent et des lieux fréquentés alors que la bataille pour les 35 heures a été gagnée en France. Sous prétexte d'avoir plus de liberté, les nouveaux entrepreneurs travaillent sans compter pour des résultats bien loin de quelques Mark Zuckerberg ou Steve Jobs.

[77] Entretien avec Mathieu Genty, fondateur de Cowork in Grenoble, par André G., *Vers de nouvelles organisations socio-spatio-temporelles. Une première approche des tiers-lieux à l'échelle de Grenoble*, URL : https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01274977/document

A Toulouse, on trouve un concept innovant en milieu rural, le projet du 100ème singe se propose de réhabiliter une ancienne ferme avec des espaces de coworking et une exploitation en permaculture. Et si le néolibéralisme avait ses chances dans les professions agricoles ?

b. FabLabs, makerspaces, hackerspaces

Lorsqu'on parle des tiers-lieux, le terme qui ressort le plus souvent est le FabLab (contraction de l'anglais *fabrication laboratory* : laboratoire de fabrication).

Inspirés des hackerspaces et des makerspaces, "la caractéristique principale des Fab Labs est leur « ouverture ». Ils s'adressent aux entrepreneur·euse·s, aux designers, aux artistes, aux bricoleur·euse·s, aux étudiant·e·s ou aux hackers en tout genre, qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point, de la phase de mise au point à celle de déploiement, etc."[78]

Les usagers d'un FabLab jouissent de l'utilisation des machines telles que les imprimantes 3D, découpeuses laser, imprimantes vinyle.

Pour être appelé FabLab, un atelier de fabrication doit respecter la charte des FabLabs[79], mise en place par le Massachusetts Institute of Technology (MIT).
Ils font partie d'un réseau international des FabLabs, exposé dans la partie V de ce mémoire.

Le FabMSTIC est un FabLab étudiant sur le campus de l'Université Grenoble-Alpes. Il s'inclut dans le réseau des FabLabs mais ne respecte pas la charte. L'objectif est d'accompagner et de former les étudiants sur leurs projets de création numérique et technique.

[78] *Qu'est-ce qu'un Fab Lab ?,* URL : http://carrefour-numerique.cite-sciences.fr/fablab/wiki/doku.php?id=charte
[79] Voir Annexe 9



Le FabLab de la Micro-Folie de Sevran - X-Javier (2018) - https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Club_WikiSevran

c. Un outil marketing ?

Des acteurs économiques comme “la chaîne multinationale de cafés Starbucks, a quant à elle rapidement compris comment tirer parti des attributs positifs donnés à la notion de “troisième lieu”.”[80] Ils ont sauté sur l’occasion dans les années 90 afin de créer la meilleure expérience consommateur possible en offrant à une clientèle de travailleurs nomades, de classe créative, un accès WiFi et où l’on peut travailler, organiser des réunions, communiquer... et accessoirement boire du café.

A l'entrée du magasin Leroy Merlin à Saint-Egrève “L’idée était de transformer le magasin en lieu de vie. Conçu sur le neuromarketing on a voulu apporter un “marqueur fort” à savoir le lien social, les relations avec les clients.
Le premier lien social chez nous est basé sur l'accueil. Vous trouverez toujours quelqu’un pour vous accueillir et vous dire bonjour. Vous trouverez un endroit convivial. En entrant dans le magasin vous pouvez vous asseoir, vous reposer, boire un café... Mais aussi prendre un cours de bricolage, fabriquer un meuble vous même, lire un livre ou l’échanger contre un autre.

[80] Burret A., *Tiers-lieux et plus si affinités*, FYP Editions, 2015, 176 p

Ce n'est pas un endroit ou l'on achète des produits, mais un endroit où l'on vit des expériences, un lieu de vie, un lieu où l'on partage nos connaissances. C'est notre enjeu."[81]



Photos du Tiers-lieu à l'entrée de Leroy Merlin, Saint-Egrève, espace cosy avec machine à café (à gauche) et boîte à livres (à droite) - Romaric L

"Un tiers-lieu n'est pas une fin en soi, c'est un moyen. La notion de tiers-lieu est parfois utilisée comme greenwashing (exemple de Google). Aujourd'hui tout le monde se revendique tiers-lieu. On ne doit pas aller vers une labellisation."[82]

3 - Initiés par la société civile

De nombreux tiers-lieux, si ce n'est la quasi-totalité, ceux dont on parle le moins, sont initiés par la société civile dans un but de partage, de créativité, d'échange de savoirs et savoir-faire. A moins d'y investir tout un capital, comme ce fut le cas pour Devscola à Valence (Espagne) ou le projet DARWIN à Bordeaux, les moyens sont généralement faibles et la gouvernance associative. Ces lieux sont souvent une alternative à la société de consommation, les crises écologique, économique et sociétale avec des idéaux ancrés dès le départ.

[81] Voir Annexe 6
[82] Voir Annexe 4

a. Lieux d'échange de savoirs et savoir-faire

Dans les tiers-lieux, on peut classifier les lieux d'échanges de savoirs et de savoir-faire.
Ils existent probablement depuis la nuit des temps, et ont les caractéristiques des tiers-lieux, notamment parce qu'ils alimentent une autre forme de démocratie : le pouvoir par le faire.

On peut échanger des savoirs et savoir-faire dans de nombreux lieux et tiers-lieux, tels que les jardins partagés, les cuisines partagées, les ateliers partagés ou bien des manifestations ponctuelles. On pourrait même considérer que c'est une caractéristique essentielle du tiers-lieu.

Les RERS (Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs) sont recensés au sein de la FORESCO (FOrmations Réciproques Échanges de Savoirs Créations COllectives). Des individus peuvent formuler des offres et demandes de savoirs dans les réseaux les plus proches de leurs domiciles. Les SEL (Système d'Echange Local) fonctionnent avec des produits ou des services qui peuvent être échangés au sein d'un groupe ou d'un territoire.

Les Accorderies ont un fonctionnement encore plus spécifique étant donné que les savoirs et savoir-affaire sont dispensés en échange d'une monnaie universelle : le temps. "une heure de service rendu vaut une heure de service reçu". Chaque échange de service est comptabilisé dans une *banque de temps* en ligne.



1h = 1h

https://www.facebook.com/groupelancementsite

b. Ateliers et jardins partagés

Il serait trompeur de considérer que tous les lieux partagés où l'on apprend à faire seul, où l'on échange des savoirs et savoir-faire, sont des tiers-lieux, mais on peut tout de même citer les ateliers partagés (ateliers vélo, garages solidaires...) ou les jardins partagés ou encore les Repair Cafés. Dans ces lieux se retrouve une communauté avec des besoins ponctuels ou fréquents : réparer un objet, jardiner, apprendre la cuisine... ou toute autre compétence.

Les Repair Cafés ont de spécial que les usagers amènent un objet à réparer dans l'espace, des bénévoles compétents, mais non-professionnels, sont là pour s'en charger. Néanmoins, si aucun bénévole ne peut réparer l'objet, l'usager repartira bredouille.
Les réparations ne sont pas gratuites, généralement c'est à prix libre avec minimum, ou au prix d'un café et de la discussion durant la réparation.

Le jardin de la Poterne à Grenoble, où siège l'association Brin d'Grelinette, est un jardin partagé en permaculture regroupant des parcelles individuelles, des parcelles communes, un puits, une mare, un four à pain, un poulailler, des toilettes sèches, une yourte et un espace de convivialité.




Four à pain et espace de convivialité au Jardin de la Poterne - Romaric L

À Grenoble, on trouve également de nombreux ateliers vélo dans tous les quartiers de la ville, le plus important étant "un p'tit vélo dans la tête". À Fontaine, on trouve La Brico, un atelier vélo et atelier de bricolage animé tous les jours par des bénévoles mettant à disposition des

adhérents de nombreux outils jusqu'aux ateliers de fer à souder et perceuses de précision. L'atelier s'exporte même à l'extérieur lors d'évènements dans l'agglomération.

À Valence, se trouve le Valence Atelier Libre, un atelier multi activités ainsi qu'une matériauthèque. "Notre activité ? Récupérer des matériaux de construction, bricolage, décoration et jardinage destinés à aller à la déchetterie pour les remettre à disposition à prix libre et conscient. Nous avons du bois sous toutes ses formes, métaux, outillage, quincaillerie, vitrage, cordage, tissus... etc... tout ça pour promouvoir le « faire soi-même », sensibiliser au gaspillage et à un système sociétal plus juste, proposer un mode de consommation alternatif..."



Photos du Tiers-lieu à l'entrée de Leroy Merlin, Saint-Egrève, atelier de bricolage - Romaric L

c. Remise en question du système

Face aux crises économiques et climatiques et aux décisions des institutions et autres acteurs générant parfois des conflits, la société civile prend les choses en main afin de créer elle-même des solutions, protéger un bien commun, défendre des intérêts ou simplement concevoir des lieux alternatifs au système en place.



Bienvenue sur la ZAD - Photo archives PO-Romain Boulanger -
https://nantes.maville.com/actu/actudet_-notre-dame-des-landes.-un-appel-a-mobilisation-sur-la-zad-le-10-fevrier-2018_52716-3342335_actu.Htm

Peut-on considérer les ZAD (Zone à Défendre) comme des tiers-lieux ?

Outils de remise en question du système nés de conflits et de crises, occupation et appropriation de l'espace de manière simple, précaire et créative, les ZAD sont des lieux partagés où se réunissent des militants, des visiteurs, des curieux... et même des forces de l'ordre. Ces rassemblements sont propices à la discussion, à l'échange et à la co-construction.

Dans le cas de la ZAD de Notre-Dame des Landes, des militants sont devenus habitants, ont créé des emplois d'agriculteurs, de boulangers, des cafés et des fermes. La ZAD est alors un agrégat de lieux et de tiers-lieux.

Dans de nombreux espaces urbains, on trouve des bâtiments abandonnés qui sont squattés.

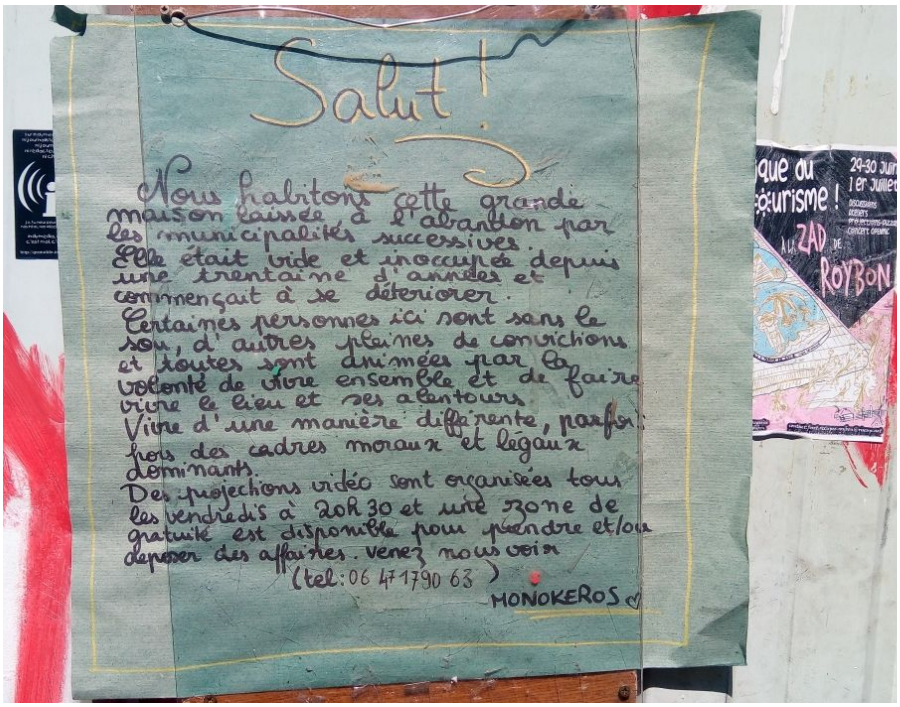
Cécile Péchu définit le squat comme "l'action d'occupation illégale d'un local en vue de son habitation ou de son utilisation collective"[83]. "Le squat désigne avant toute chose une dynamique de revendication (en l'occurrence d'espace) et place le collectif dans une posture engagée et militante, en un mot, politique."[84] Il existe toute une typologie de squats "Cécile Péchu les présente en détail (p. 16-17) et les discute pour arriver à sa propre typologie. Elle propose de raisonner en termes de *logiques*. La première logique est dite « classiste » : elle

[83] Péchu C., *Les squats.* Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2010
[84] Idelon A., *Tiers-lieu culturel, refonte d'un modèle ou stratégie d'étiquette ?*, *L'Observatoire*, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 27-30.

consiste à squatter pour revendiquer le droit au logement. Le squat est un moyen d'action et articule bien souvent à la pratique un discours sur le droit des ouvriers ou des pauvres (chapitre 2). La seconde logique est la logique « contre culturelle » : elle fait du squat non plus un seul moyen d'action, mais bien une fin en soi (chapitre 3)."[85]

A Grenoble, la maison Kaminski au 106 rue des Alliés, classée parmi les édifices remarquables de la ville fut squattée à plusieurs reprises, étant abandonnée depuis les années 90. Nommé Ahwahnee, c'est un *squat d'activités* et d'habitation où sont pratiquées diverses activités, des projections tous les vendredi soirs, des discussions. C'est un espace ouvert à tous dans lequel on trouve même une zone de gratuité. L'objectif est également de sensibiliser au droit au logement.

Les habitants le nomment "tiers-lieu". Elle représente ce *tiers* en marge de la société non cité par Ray Oldenburg. C'est pourtant un lieu pour refaire le monde.



Message de bienvenue aux visiteurs du squat - Romaric L

[85] Aguilera T., *Les squats, entre contestation et résistance*, 2011,
URL : https://www.metropolitiques.eu/Les-squats-entre-contestation-et.html



La maison Kaminski squattée au 106 rue des Alliés - Romaric L

“Si le mot *squat* désigne un rapport à l'institution, le terme *friche* déplace le référentiel sémantique sur le champ de l'urbain et de la fabrique de la ville. Évoquer une friche met l'accent sur son un espace physique détourné de son usage premier.”[86]

[86] Idelon A., *Tiers-lieu culturel, refonte d’un modèle ou stratégie d’étiquette ?*, *L'Observatoire*, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 27-30.

VI - Tiers-lieux en archipels

1 - Réseau et communautés

Un des points d'orgue des tiers-lieux, et de tout lieu d'innovation au XXIème siècle est le réseau.

Il n'est pas un réseau unique de tiers-lieux, étant donné que les tiers-lieux ne sont pas vraiment définis. Néanmoins, des réseaux de lieux spécifiques existent à échelle nationale et internationale. Il existe un réseau international des FabLabs[87] qui les recense sur une cartographie et propose des ressources afin d'aider à en mettre en place. On y trouve également la charte des FabLabs[88] traduite en douze langues. Le site Makery[89] recense de nombreux types de Labs.

Les tiers-lieux culturels ont leurs réseaux tels que Actes if[90], Trans Europe Halles[91], le CNLII[92].

La Coopérative des tiers-lieux[93] recense quant à elle les différents tiers-lieux de la région Aquitaine.

A échelle locale, sur une agglomération, un département, voire une région, on peut trouver de nombreux réseaux, ou bien des collectifs. A Grenoble existe le collectif des cafés associatifs qui se structure autour de L'Atypik, du Barathym, du Café des enfants, du Café Voisin(e)s, de La Pirogue et de SEVE[94] (EVE sur le campus).

"Nous nous réunissions régulièrement pour échanger autour de nos modes de fonctionnement respectifs, pour partager de l'information et évoquer nos difficultés nombreuses et souvent similaires.
L'ambition du collectif est double : nous souhaitons d'un côté valoriser nos activités et notre «

[87] Fab Foundation, URL : http://www.fabfoundation.org
[88] Voir Annexe 9 - URL : http://www.fabfoundation.org/index.php/the-fab-charter/index.html
[89] Makery, URL : http://www.makery.info
[90] Lieux artistiques et culturels indépendants en Île-de-France, URL : http://www.actesif.com
[91] Réseau européen de centres culturels initiés par les citoyens, URL : http://teh.net
[92] Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants, URL : http://cnlii.org
[93] La Coopérative des tiers-lieux, URL : https://coop.tierslieux.net
[94] SEVE : Savoirs Emancipation Vie Étudiante / EVE : Espace de Vie Étudiante

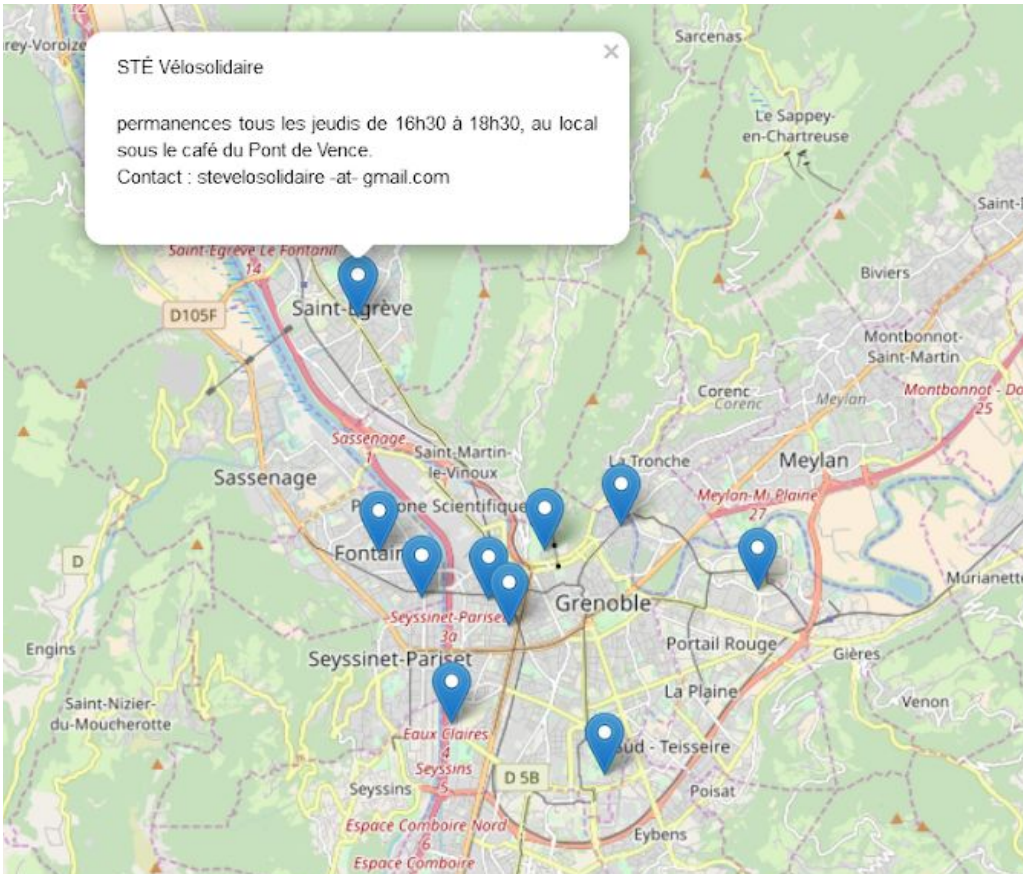
utilité sociale » et de l'autre mutualiser des moyens parce que nous pensons que ce sera la seule manière à terme d'affronter les baisses successives de financements publics.
Cette mutualisation vaut à la fois pour les ressources (demande de subventions au nom du collectif, réponse commune à des appels à projets, échange de contacts lorsqu'un café n'est pas en mesure d'assurer une prestation, etc.), mutualisation des moyens matériels (investissements et achats pour le collectif) et peut-être à terme mutualisation de certains moyens humains (mise à dispo de salariés et/ou embauches communes).“[95]

Les accorderies ont également leur réseau[96] ayant pour missions d'accompagner les accorderies du territoire, les représenter, faire respecter la Charte des Accorderies, promouvoir le concept localement.

Réseau des Accorderies de France

Les lieux partagés de l'agglomération grenobloise sont fédérés par des associations qui les mettent en réseau, font des cartes et mettent à jour les informations relatives aux différents lieux indépendants. Par ailleurs, cela permet de créer un réseau d'entraide selon les besoins, d'avoir plus de poids lors de revendications ou de manifestations. Les jardins et producteurs de l'agglomération sont fédérés par l'association Brin d'Grelinette[97].
La Clavette grenobloise[98] met en réseau tous les ateliers vélo de l'agglomération, les actualités, et met en place un atelier vélo mobile durant l'été lorsque la quasi-totalité des ateliers sont fermés. Elle est membre du réseau l'Heureux Cyclage “qui a pour objet de promouvoir et valoriser l'activité des « Ateliers vélo » [...] : promotion active du vélo basée sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique.”[99]

[95] Voir Annexe 8
[96] Réseau des accorderies, URL : http://www.accorderie.fr/le-reseau-des-accorderies-de-france/
[97] Brin d'Grelinette, URL : http://www.brindgre.org
[98] La Clavette grenobloise, URL : https://clavette-grenoble.heureux-cyclage.org
[99] L'Heureux Cyclage, URL : http://www.heureux-cyclage.org/



Cartographie des ateliers vélo - https://clavette-grenoble.heureux-cyclage.org/

Un tiers-lieu est souvent accompagné d'un *Wiki*[100], étant *open source*, il peut alors s'ancrer dans le réseau, partager ses expériences et savoirs, notamment en terme de structure et de gouvernance. Le groupe fondateur met alors les données en commun avec les autres membres et les visiteurs extérieurs afin de donner la meilleure information et la meilleure transparence au projet et ses fondements.

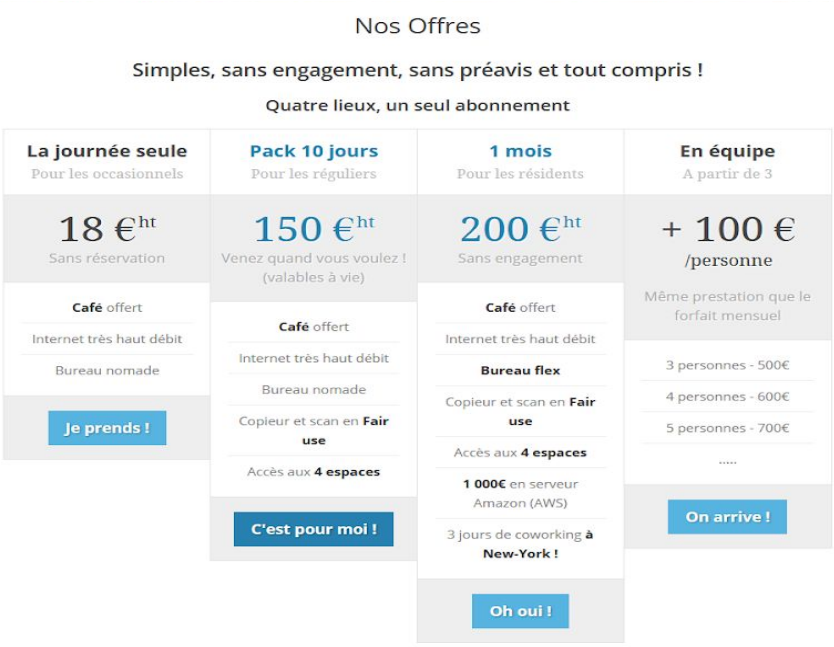
[100] Wiki : *(en Anglais : What I Know Is)* Le plus connu est https://fr.wikipedia.org
Un Wiki est un site web dynamique dont tout visiteur peut modifier les pages à volonté.

2 - Modèle économique des tiers-lieux

Comment les tiers-lieux subsistent-ils ? Consommation, subventions, lobby ?

"Un tiers-lieu sans modèle économique n'est voué qu'à une présence éphémère."[101] (Hubert Demarquette, directeur de Leroy Merlin)

Tout dépend de la volonté des gestionnaires du lieu.



Offre tarifaire à Cowork In Grenoble - http://www.co-work.fr/in/grenoble

Les espaces de coworking et autres télécentres vivent généralement des adhésions des télétravailleurs, de locations de salles ou de propositions de services. C'est un modèle exclusif, mais qui tend à séduire un large public de travailleurs, qui n'a pas les moyens de louer un bureau - et paradoxalement on trouve de millions de bureaux inoccupés en France - ou des télétravailleurs qui économisent le prix et le temps du trajet en choisissant un lieu plus proche de leur domicile.

Les bibliothèques et autres équipements publics sont par définition du domaine du financement public, ce qui pousse parfois à des fermetures ou des réductions d'effectifs car les abonnements des usagers ne sont qu'un faible apport. Néanmoins, ils présentent l'avantage

[101] Voir Annexe 6

d'être accessibles et gratuits - ou quasiment - à tous les citoyens. Sans abonnement, on peut tout de même venir consulter des documents dans une bibliothèque.

Mais qu'en est-il des autres ? Un tiers-lieu peut-il être autonome économiquement et complètement gratuit ?

Si l'on veut que le lieu soit ouvert à tous, la gratuité est une condition indispensable. Mais celle-ci induit des dépenses différées afin de faire vivre le lieu. De plus, selon les prestations et services demandés, il faudra rémunérer le lieu d'accueil.
Dans certains lieux, le principe du *prix libre et responsable* est proposé, généralement dans le cas de la restauration ou des cafés, ou pour l'adhésion. Dans les ateliers vélo, on propose un prix libre d'adhésion avec ou sans minimum. L'information du prix "conseillé" est donnée : c'est le prix nécessaire pour couvrir les coûts de structure, par exemple.

De nombreux tiers-lieux doivent faire des demandes de subventions publiques, ou de mécénat privé. Ils répondent à des appels à projets, comme c'est le cas pour l'Orangerie où le collectif avait fini lauréat du Budget Participatif de la ville de Grenoble en 2015, mais dont la rénovation du bâtiment était estimée à 800 000€ pour un budget maximum de 400 000€.

Cap Berriat, qui est une pépinière associative et un incubateur de projets associatifs est obligé de dépendre de financements publics comme l'explique Rémi Sabonnadière : "La majorité de notre financement c'est de la subvention publique à toutes les échelles territoriales : mairie, département et quelques financements nationaux et Européens. Cela représente 60-70% de notre budget."
"Les 30% restant sont des ressources propres essentiellement dues à de la prestation de service et de la formation (autour de la jeunesse, accompagnement de projet, création de lieu et les faire vivre...)."[102]

Des projets comme l'éléfàn, projet de supermarché coopératif à Grenoble font appel à la société civile par le biais de financements participatifs (ce qui se fait en faisant la quête à l'église), le Thé à Coudre, un salon de thé où on peut apprendre à coudre, a été financé par le

[102] Voir Annexe 4

biais d'une campagne de *crowdfunding* à hauteur de 9820€ sur un objectif de 5000€. Le principe est de fixer un objectif budgétaire sur une plateforme Internet sur laquelle des individus peuvent faire des dons, en échange généralement de contreparties. Ce processus de participation citoyenne a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années, avec les signatures de pétitions en ligne.

Il arrive que des personnes mettent leurs propres économies en jeu pour permettre de lancer le lieu et ne pas dépendre dès le départ d'un emprunt à la banque ou de subventions qui peuvent parfois s'avérer faibles ou bancales. L'école de code Devscola à Valence, Espagne, a été montée par un groupe de passionnés de code qui y ont investi leur capital afin d'ouvrir le lieu à tous.
"Sur les 20 millions investis dans DARWIN Ecosystème, j'ai mis le premier million et demi qui était de l'argent personnel issu de la vente d'une entreprise familiale."[103] explique Philippe Barre, co-fondateur du projet de tiers-lieux sur une friche de 20 000m² à Bordeaux.

Les lieux gérés par des associations à but non lucratif (loi de 1901) ne peuvent pas partager entre les membres les bénéfices engrangés par une quelconque activité, néanmoins, ils peuvent servir à l'intérieur de l'association à investir dans du matériel voire payer des salariés. La plupart sont dépendantes de subventions.

3 - Un concept révolu ?

Aujourd'hui par contre, les locaux associatifs ou les évènements associatifs éphémères prennent de plus en plus de formes que l'on pourrait assimiler à des tiers-lieux. Que ce soient des associations de quartier, des associations caritatives, des commerces associatifs (même sans être sous forme juridique d'association) ou des initiatives dans l'espace public.

André Gwénola dans son mémoire faisait mention des tiers-lieux temporaires. Il en existe beaucoup sur Grenoble et partout dans le monde, sous forme d'animations socio-culturelles ou manifestations dans l'espace public ou privé. Là aussi, que pouvons-nous qualifier de tiers-lieu ?

Afin de revenir aux fondamentaux des tiers-lieux et de contrecarrer ces nouvelles définitions contemporaines et exclusives, certains auteurs ont penché sur la dénomination des tiers

[103](2018). Darwin écosystème : un géant aux pieds d'argile. *L'Observatoire*, 52,(2), 31-35.

espaces[104], tel que Hugues Bazin ou Pierre Giorgini, une notion fortement plébiscitée par La Chimère Citoyenne.

4 - L'incomplétude des tiers-lieux

a. Les lieux éphémères

Un lieu peut devenir tiers-lieu l'espace d'un instant; d'une journée, d'une période définie ou indéfinie. Un tiers-lieu peut prendre place dans l'espace de manière éphémère.

On peut citer une catégorie de lieux éphémères que sont les festivals et les manifestations. "Le marché peut être davantage considéré comme un tiers-lieu que l'espace commercial. En effet, c'est un lieu de rencontre, de rassemblement et d'échange. La place du marché dans les communes rurales est d'autant plus importante et centrale dans la vie des habitants."[105]
Ray Oldenburg insistait sur le rôle des marchés dans la vie sociale des habitants. Le marché est une manifestation périodique permettant de mettre en relation des vendeurs et des acheteurs en un lieu donné. On y retrouve de nombreux habitués et des relations plus pérennes se créent. On peut citer également les foires, les vide-greniers où viennent s'ajouter pour certains des activités ludiques, d'échanges de savoirs et savoir-faire, de sensibilisation, de restauration.

Durant l'événement Gare Remix, la gare Saint-Paul à Lyon est devenu un terrain de jeu. L'idée était de la métamorphoser d'un *non-lieu* en un *tiers-lieu*. Le but était de "hacker" la gare durant trois jours.
Le projet ne restera pas éphémère puisque la SNCF a souhaité se pencher sur trois des sept prototypes proposés pour leur mise en place potentielle dans la gare.

Ainsi, des *non-lieux* tels la gare ou le centre commercial peuvent devenir *tiers-lieux* par l'initiative d'évènements ou de rassemblements citoyens. On a vu des parcs et des centres commerciaux fourmilier de chasseurs de Pokémon en bandes organisées, ou désorganisées, mais s'appropriant l'espace au moyen de leurs smartphones et s'installant ensemble dans certains espaces repérés au préalable.

[104] Bazin, H. (2018). La centralité populaire des tiers-espaces. *L'Observatoire*, 52,(2), 91-93.
[105] Voir Annexe 2

De plus, les centres commerciaux deviennent des lieux de flânerie où les gens viennent pour se donner rendez-vous, profiter de la WiFi, de la chaleur ou de la climatisation ou faire du lèche-vitrine sans consommation. Des évènements solidaires tels que des collectes peuvent y être organisés.

Ils restent néanmoins des espaces déshumanisés dans lesquels le lien social est absent, malgré la présence de tiers-lieux dans leurs enceintes.



Flashmob à la station d'Antwerp[106]

[106] Flashmob à la station d'Antwerp [vidéo], URL : https://www.youtube.com/watch?v=s_hlvRNgGOQ

b. Faire tiers-lieu hors les murs

Un tiers-lieu peut-il s'exporter, l'être à l'extérieur ?

Il est une composante importante du tiers-lieu, c'est qu'il est un lieu avant-tout, et devient tiers par une appropriation de celui-ci.

À la Villeneuve de Grenoble, on peut croiser la carriole de Madame Ruetabaga, "une arme de convivialité massive"[107], mais avant-tout un outil mobile d'éducation populaire et d'appropriation de l'espace public. "L'objectif de la carriole est donc qu'elle puisse se déployer sur les espaces qu'elle fait vivre, qu'elle soit visible et qu'elle suscite la curiosité des passants. Elle doit dépasser le seul cadre de la structure roulante pour investir les éléments de son environnement. Sol, murs, poteaux, arbres... À elle seule, elle doit proposer un nouvel aménagement des places, squares, rues, galeries ou jardins qu'elle investira."[108]




La carriole de Madame Ruetabaga dans le parc Jean Verlhac de La Villeneuve - http://www.mmeruetabaga.org/?page_id=14

Dans le cas des bibliothèques, on trouve des bibliobus qui sillonnent la ville et permettent de désenclaver certains quartiers quant à l'accès à l'information.

La Casemate après son incendie a décidé de lancer sa Fabmobile à la rentrée de septembre 2018 afin d'exporter le fabLab hors-les-murs dans les lieux publics et les écoles.

[107]Les ateliers de rue de Madame Ruetabaga, URL : http://www.mmeruetabaga.org/?page_id=14
[108]Les ateliers de rue de Madame Ruetabaga, URL : http://www.mmeruetabaga.org/?page_id=14

Conclusion

Des évènements comme l'Université d'été Solidaire, Citoyenne et Rebelle (22-26 août 2018 à Grenoble), les fêtes des Possibles et Villages des Alternatives initiés par Alternatiba, les Villes en Transition du mouvement lancé par Rob Hopkins... poussent au changement social et sociétal. Le modèle ne correspond plus à la population et un besoin d'*entraide kropotkinienne* se fait de plus en plus sentir.

Est-ce réellement nécessaire de définir le terme "tiers-lieu" ? Les institutions s'emparent de ce concept comme d'un outil innovant d'aménagement et de conception de lieux pour le néolibéralisme et la fabrique de la ville. L'argument principal est le **besoin de lieux de sociabilisation**.

Ainsi, depuis la première apparition du terme "tiers-lieu" dans l'ouvrage de Ray Oldenburg, faisant référence aux **lieux de convivialité et d'échange** qu'étaient les cafés et autres débits de boissons avec le confort de la maison. Ils sont considérés comme "***home-away-from-home***".
La définition a pu évoluer vers des lieux tournés vers le travail, notamment le télétravail et l'**entrepreneuriat**.

Dans un contexte de métropolisation en réseau de villes intelligentes et connectées, les tiers-lieux laissent place aux nouveaux usages du **numérique** et à la **créativité**.
Ces **lieux partagés d'échanges de savoirs et de savoir-faire** prennent la forme de jardins, ateliers, cuisines, laboratoires, bureaux...

Partis de rien, les squats, friches et autres ZAD **s'approprient des espaces** en réponse à des crises et des conflits. Les tiers-lieux, par la rencontre entre les usagers, constituent des **lieux d'expression de la démocratie** et la **participation citoyenne**.

"Le tiers-lieu est juste un outil. Au final il n'apporte pas de solution. Il apporte juste la possibilité aux gens de s'approprier des nouveaux modèles et d'essayer d'en faire quelque chose de

positif." (Pierre Trendel, co-fondateur de Mutualab - Lille, ROUMICS 2013[109])

Les tiers-lieux pourraient être une réponse aux crises actuelles par un **maillage du territoire** de lieux d'initiatives citoyennes pour **co-construire les villes durables de demain**.

Les tiers-lieux n'ont **pas de modèle économique défini**, nombreux sont éphémères, volontairement ou de manière forcée. Ils demeurent faibles économiquement mais forts en citoyenneté.

Afin d'offrir une ouverture à tous, et une **accessibilité** faisant **disparaître les différences** hiérarchiques, sociales, ethniques, les tiers-lieux se doivent d'être **gratuits ou à un prix responsable**.

Les cafés traditionnels sont dépassés et les télécentres effacés. L'**hybridation** est la clé de ces tiers-lieux d'activités afin de favoriser la **diversité dans les usages et les usagers**.

Vers des alter-lieux ?

alter, abréviation

Altermondialiste, qui est partisan d'un mode de développement soucieux de l'homme et de son environnement, autrement dit d'une autre mondialisation.

Alternative, Altérité, Alternants, Altermondialisme…

Si la définition moderne tend à positionner les tiers-lieux comme des lieux de travail communautaires secondaires au confort de la maison faut-il les nommer différemment ?

Dans un contexte de transition sociale, écologique, économique, culturelle et démocratique, les *alter-lieux* seraient des laboratoires pour réinventer demain.

Initiés ou appropriés par la société civile, ces tiers-lieux permettent l'expression de la démocratie les rencontres et le lissage des inégalités, mais également par l'échange de savoirs et savoir-faire et la consommation locale et responsable.

[109] (Vidéo) ANIS / Hors Cadre - ROUMICS 2013 tiers-lieux https://www.youtube.com/watch?v=fdn5qJzSZRM&

Par une hybridation, ils offrent la chance à tous les publics de se rencontrer, de co-construire l'avenir des territoires. Un lieu qui lien. Une vision positive de la vie et de l'avenir est conseillée, comme le conseille Rob Hopkins face aux crises actuelles.

Les alter-lieux ont vocation de se constituer comme une alternative au système économique et sociétal et recréer des solidarités tout en revenant vers les choses simples, comme réapprendre *l'art du quotidien*, savoir se passer du numérique pour privilégier les rapports Humains et à la Nature ainsi qu'aux choses. Des lieux de déconnexion pour se reconnecter avec tout le reste.

Dans les alters-lieux, on peut réapprendre à vivre lentement, réapprendre à s'ennuyer comme l'écrivait Pierre Sansot. Lieux où se perdre pour mieux se retrouver.



En entrant à la Boutique sans Argent à Paris 12ème, on peut lire Siga-siga (Σιγά σιγά), ce qui serait traductible du grec par 'doucement-doucement', 'petit à petit', à savoir prendre son temps - Cédric Garrofé - http://www.vegemag.fr/actualite/on-a-visite-la-premiere-boutique-sans-argent-de-paris-6377

Les raisons de ce choix de sujet

Entre l'année dernière où je découvrais la notion de tiers-lieu et le mois de novembre, je me suis rendu-compte que le terme est de plus en plus utilisé, que certains voient une aberration dans le fait de qualifier un FabLab de tiers-lieu, ou bien le collectif "Touchez pas à nos bibliothèques" de Grenoble qui s'oppose fermement à l'idée de faire de la bibliothèque de l'Alliance un "troisième lieu" (pour les bibliothèques le terme *third place* en français est utilisé).

Néanmoins, je me suis naturellement tourné vers la notion de tiers-lieux car en arrivant dans une ville, les premiers lieux que je cherche sont les parcs et les lieux hybrides d'économie sociale et solidaire, créateurs de lien social et environnemental. Pour moi les lieux hybrides et les tiers-lieux sont l'avenir de la ville.

Je me rends notamment compte avec mes lectures et mes expériences de l'importance de la communauté sur le bien-être des individus dans une société individualiste et capitaliste, ainsi que les impacts des rapports sociaux sur l'économie locale et la production bien qu'ils ne soient pas valorisables.

Avec l'avancement de l'Atelier Tiers-Lieux / FabLab Villeneuve, l'intervention passionnante ce mardi 12 décembre 2018 de Guillaume Faburel sur le bien-être et la qualité de vie et mon interview à la micro-folie de Sevran en Seine-Saint-Denis dont le but était d'insérer un FabLab et un musée numérique au coeur d'un des quartiers les plus mal vus d'Île-de-France, j'ai pu me rendre compte de l'ampleur du sujet, m'y perdre pour mieux trouver des opportunités d'avancement.

Au départ, je souhaitais établir une définition actualisée et pragmatique de ce que sont les tiers-lieux aujourd'hui en me basant sur une bibliographie et les exemples grenoblois et nationaux, la définition de Ray Oldenburg ou même le troisième-lieu de Mathilde Servet n'étant plus d'actualité. J'ai perdu beaucoup d'engouement en découvrant petit à petit que le terme "tiers-lieu", originellement le lieu entre la maison et le travail, et généralement les églises (selon Ray Oldenburg), est utilisé partout et pour tout, dans l'aménagement et l'Économie

Sociale et Solidaire pour qualifier les FabLabs, coworking, cafés et lieux pluriels, lieux hybrides, lieux bizarres ou lieux auxquels on ne sait pas donner de qualificatif !

Humbert Fiorino, enseignant en Master Innovation et Territoire, m'a poussé à questionner et problématiser la question de l'implantation des tiers-lieux dans les villages de campagne ou les carrefours et pôles multimodaux. La plupart des espaces de coworking répondent à la demande des télétravailleurs, on observe une recrudescence de FabLabs et Espaces Publics Numériques, certains tiers-lieux vont jusqu'à être un agrégat de fonctions, voire de tiers-lieux. Je me suis même posé la question de savoir si la mosquée turque de Grenoble, quartier Rondeau, n'était pas un tiers-lieu.

Dans le fond, je m'intéresse à ce qui crée du lien social, et pourquoi ? Pourquoi avons-nous besoin de l'autre ? Pourquoi avons-nous besoin de la communauté, de la Nature (dont nous faisons partie) ? En quoi les lieux de création de lien socio-environnemental, les lieux alternatifs et les tiers-lieux, contribuent-ils au bien-être Humain ? Mais en faisant un peu plus le lien avec mon stage, j'en suis venu à me demander si ces lieux n'incarnent tout simplement pas la Transition de Rob Hopkins, le retour au local et à l'après-pétrole. Cela peut aller loin, très loin. Je me demande même si je n'ai pas élargi mon sujet en voulant le préciser.

Bibliographie

Bibliographie des supports et références utilisées listés par ordre alphabétique.

Albarede M., Marcou T. (2013). *Alléger la ville : des stratégies de lieux partagés*. Consulté sur : http://www.Internetactu.net/2013/10/11/alleger-la-ville-des-strategies-de-lieux-partages/ (Dernière consultation : 05/09/18)

Anderson C. (2012). *Makers: the new industrial revolution*. New York, Crown Business.

André G. (2015). *Vers de nouvelles organisations socio-spatio-temporelles. Une première approche des tiers-lieux à l'échelle de Grenoble*, Environnement et société. Consulté sur : https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01274977/document (Dernière consultation : 05/09/18)

Association ANIS. (2013). *Tiers-lieux,* Hors Cadre - ROUMICS. https://www.youtube.com/watch?v=fdn5qJzSZRM&feature=youtu.be (Dernière consultation : 05/09/18)

Augé M. (1992). *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Le Seuil.

Azam M., Chauvac N., Cloutier L. (2015). *Quand un tiers-lieu devient multiple. Chronique d'une hybridation*. Recherches sociologiques et anthropologiques. 46-2. Consulté sur : http://rsa.revues.org/1535 (Dernière consultation : 05/09/18)

Besson R. (2018). *Les tiers-lieux. Des outils de régénération économique des territoires ruraux ?*, in *Renouveler la géographie économique*, Ouvrage coordonné par Magali Talandier et Bernard Pecqueur, Paris : Economica. Consulté https://www.caue92.fr/IMG/pdf/1_villes_innovations.pdf (Dernière consultation : 05/09/18)

Besson R. (2018). *Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines*, Territoire en mouvement, revue de géographie et aménagement. Consulté sur : https://issuu.com/raphaelbesson/docs/tiers_lieux_et_fabrique_des_villes__60c04daea4265a (Dernière consultation : 05/09/18)

Besson R. (2018). *Les Tiers-lieux culturels. Chronique d'un échec annoncé*, L'Observatoire des Politiques Culturelles.

Besson R. (2014). Le paradigme économique des Tiers Lieux. Consulté sur : http://www.echosciences-grenoble.fr/articles/le-paradigme-economique-des-tiers-lieux (Dernière consultation : 05/09/18)

Besson R. (2015). *Insularité VS ouverture - le dilemme des lieux de savoir et d'innovation*. https://www.echosciences-grenoble.fr/articles/insularite-vs-ouverture-le-dilemme-des-lieux-de-savoir-et-d-innovation (Dernière consultation : 05/09/18)

Besson R. (2014). *Tiers-lieux et fabrique des villes contemporaines.* Consulté sur : https://www.echosciences-grenoble.fr/communautes/grenoble-ville-de-demain/articles/tiers-lieux-et-fabrique-des-villes-contemporaines?platform=hootsuite (Dernière consultation : 05/09/18)

Burret A. (2015). *Tiers-lieux. Et plus si affinités*, Fyp éditions.

Busacca A. (2013). *Bibliothèque et médiathèque troisième lieu*. Consulté sur : https://mondedulivre.hypotheses.org/1592 (Dernière consultation : 05/09/18)

Calenge B. (2012). *La sidération du troisième lieu*. Consulté sur : https://bccn.wordpress.com/2012/02/12/la-sideration-du-troisieme-lieu/ (Dernière consultation : 05/09/18)

Clément G. (2004). *Manifeste du tiers paysage.* Consulté sur : http://www.gillesclement.com/fichiers/_tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf (Dernière consultation : 05/09/18)

Conseil de Développement Grenoble-Alpes Métropole. (2015). *Tiers-lieux : (Tentative de) Mode d'emploi,* Conseil de développement contribution. Consulté sur : https://auealpes.files.wordpress.com/2016/11/la_mc3a9tro_grenoble-tiers_lieux_mode_d_emploi_mai_2015.pdf (Dernière consultation : 05/09/18)

Elin A. G. (2015). *Mémoire en Architecture : Tiers-lieux : nouveau modèle de travail et d'aménagement territorial.* Consulté sur :

https://issuu.com/anneelin8/docs/elin_anne-gaelle_version_pdf_1b6ab50b22a14c

(Dernière consultation : 05/09/18)

Faure A., Sénégas E., (2018). Consulté sur :
https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/200/files/2018/07/FaureSenegasObs52Lisse.pdf (Dernière consultation : 05/09/18)

Genoud P., Moeckli A. (2010). *Les tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité*, Revue Economique et Sociale, Lausanne. Consulté sur :

http://www.ot-lab.ch/wp-content/uploads/2010/07/Les_tiers-lieux_espaces_d_emergence_et_de_creativite_RES2010.pdf (Dernière consultation : 05/09/18)

Giroud M., Veschambre V. (2013). *Villes créatives, villes concurrentes : les candidatures françaises au titre de capitale européenne de la culture.*

Giorgini P. (2016). *Au crépuscule des lieux, Habiter ce monde en transition fulgurante*, Bayard.

GREN' de projets. Consulté sur : http://www.grendeprojets.fr/
(Dernière consultation : 05/09/18)

Gwiazdzinski L., Amselle J.-L., Beck S., Bordeaux M.-C., Bougnoux D., et al. (2016). *L'hybridation des mondes : Territoires et organisations à l'épreuve de l'hybridation.* Elya Editions.

Harris C. (2007). Libraries with Lattes: The New Third Place. In *Australasian Public Libraries and Information Services*, Vol. 20, No. 4, 145-152. Consulté sur :

https://www.thefreelibrary.com/Libraries+with+lattes%3a+the+new+third+place.-a0172010485 (Dernière consultation : 05/09/18)

Hopkins R. (2010). *Manuel de transition - De la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Ecosociété

Idelon A. (2017). *Tiers-lieu, enquête sur un objet encore bien flou*. Consulté sur :

http://www.makery.info/2017/10/10/tiers-lieu-enquete-sur-un-objet-encore-bien-flou-12/

(Dernière consultation : 05/09/18)

Idelon A. (2017). *Le tiers-lieu peut-il faire école ?* Consulté sur :
http://www.makery.info/2017/10/24/le-tiers-lieu-peut-il-faire-ecole-22/
(Dernière consultation : 05/09/18)

Jacquet A. (2018). *Les bibliothèques rurales, un enjeu pour la vitalité des territoires*, *L'Observatoire*, (N° 52), p. 83-85.

Kropotkin P. A. (1906). *L'entraide: un facteur de l'évolution.* Hachette.

La coopérative des tiers-lieux. (2018). Consulté sur : https://coop.tierslieux.net/
(Dernière consultation : 05/09/18)

Lahary D. (2015). *Le troisième lieu c'est politique.* La bibliothèque troisième lieu. Consulté sur :
http://www.lahary.fr/pro/2015/mediatheme-troisiemelieu.htm
(Dernière consultation : 05/09/18)

Le Labo de l'économie sociale et solidaire (Le Labo ESS). (2009-2018). Consulté sur : http://www.lelabo-ess.org/+les-tiers-lieux-repenser-le-travail+.html (Dernière consultation : 05/09/18)

L'Observatoire des politiques culturels (2018) (N° 52).

L'Observatoire des politiques culturels (2010) (N° 36), p. 73-75

McNeill J. R., Engelke P. (2016). The Great Acceleration. Harvard University Press, 275 p.

Oldenburg R. (1998). *The Great Good Place: Cafés, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Marlowe, 336 p.

Orwell G. (1972) *1984*, Folio.

Péchu C. (2010). *Les squats.* Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

Perec G. (2000). *Espèces d'espaces*. Editions Galilée.

Picot-Coupey K. (2012). *Le magasin est mort, vive le magasin! Une approche exploratoire des magasins tiers lieux*., *Actes du 28e Congrès de l'Association Française de Marketing,* Brest, France. Consulté sur :

https://www.afm-marketing.com/fr/system/files/publications/20120603214919_S29_2_Picot_Coupey.pdf (Dernière consultation : 05/09/18)

Pignot L. (2018). Darwin écosystème : un géant aux pieds d'argile. *L'Observatoire*, 52,(2), 31-35.

Ricard L., Noor O., Bosqué C. (2017). *FabLabs, etc. Les nouveaux lieux de fabrication numérique.* Eyrolles, 2015, 217 p. Consulté sur : http://unr-ra.scholarvox.com.sid2nomade-1.grenet.fr/book/88826106 (Connexion nécessaire - Dernière consultation : 05/09/18)

Servet M. (2009). *Les Bibliothèque troisième lieu*, Mémoire d'étude, école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib). Consulté sur : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf (Dernière consultation : 05/09/18)

Servet M., **Franqueville P.** (2010). *Les bibliothèques troisième lieu,* Bulletin des Bibliothèque de France T55, n°4. Disponible sur : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001.pdf (Dernière consultation : 05/09/18)

Suire R. (2013). *Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux : entre conformisme et créativité*. Consulté sur : https://crem-doc.univ-rennes1.fr/wp/2013/201308.pdf (Consultation le : 05/09/18)

Tribune *: Et tout le monde déteste les tiers-lieux*, Indymedia. Consulté sur : https://grenoble.indymedia.org/2017-05-30-Et-tout-le-monde-deteste-le-Tiers

Warin M. (2017). *La Dictature du projet*. Brouillon général, 10p.

Annexes

Annexe 1 - Épilogue d'Espèce d'Espace, de Georges Perec

J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés et presque intouchables, immuables, enracinés ; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources :

Mon pays natal, le berceau de ma famille, la maison où je serais né, l'arbre que j'aurais vu grandir (que mon père aurait planté le jour de ma naissance), le grenier de mon enfance empli de souvenirs intacts...

De tels lieux n'existent pas, et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace devient question, cesse d'être évidence, cesse d'être incorporé, cesse d'être approprié. L'espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner ; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête.

Mes espaces sont fragiles : le temps va les user, va les détruire : rien ne ressemblera plus à ce qui était, mes souvenirs me trahiront, l'oubli s'infiltrera dans ma mémoire, je regarderai sans les reconnaître quelques photos jaunies aux bords tout cassés. Il n'y aura plus écrit en lettres de porcelaine blanche collées en arc de cercle sur la glace du petit café de la rue Coquillière : « Ici, on consulte le bottin » et « Casse-croûte à toute heure ».

L'espace fond comme le sable coule entre les doigts. Le temps l'emporte et ne m'en laisse que des lambeaux informes :

Écrire : essayer méticuleusement de retenir quelque chose, de faire survivre quelque chose : arracher quelques bribes précises au vide qui se creuse, laisser, quelque part, un sillon, une trace, une marque ou quelques signes.

Annexe 2 - Entretien avec Laurence Guillemain, Responsable de la bibliothèque Alliance

La diversité au sein d'un tiers-lieu, est-ce important ?

"Qu'un tiers-lieux touche des gens de toutes catégories socio-professionnelles, de différents publics, est un point important. Une bibliothèque peut ouvrir à autre chose qu'aux livres."

Une animatrice à dit "Les bibliothèques accueillent une diversité de personnes que l'on ne retrouve pas dans les lieux où l'on veut atteindre cette diversité."

Un FabLab par exemple touche surtout certaines catégories socio-professionnelles : auto-entrepreneurs, cadres, étudiants... Mais on n'y verra pas des personnes issues de classes populaires ou des enfants.

Un espace commercial peut être plus assimilé à un tiers-lieux qu'un FabLab si on se base sur le point de la diversité des personnes qui le fréquentent. Toutefois ce genre de lieu n'a pas plus d'une finalité : l'achat.
Néanmoins, les visiteurs du centre commercial peuvent s'approprier le lieu de manière événementielle comme par exemple une chasse aux Pokémon, un flashmob ou une collecte solidaire. De plus, les centres commerciaux deviennent des lieux de flânerie où les gens viennent pour se donner rendez-vous, profiter de la WiFi, de la chaleur ou de la climatisation ou faire du lèche-vitrine sans consommation.

Un tiers-lieu est multifonctionnel ?

Le marché peut être davantage considéré comme un tiers-lieu que l'espace commercial. En effet, c'est un lieu de rencontre, de rassemblement et d'échange. La place du marché dans les communes rurales est d'autant plus important et centrale dans la vie des habitants.

Les tiers-lieux ruraux centralisent souvent bien plus de services que leurs homologues urbains. "D'ailleurs, de nombreuses bibliothèques de quartiers ou rurales font davantage que permettre l'emprunt de livres : antenne mairie, lieux d'inscriptions aux services de la ville (centre aéré), informations sur ce qu'il se passe dans la commune, service d'impression, accès Internet, aide aux devoirs, espace de travail... Ce qui permet aux usagers de venir pour une chose et d'en faire

une autre. Les bibliothèques portent souvent le rôle de centres multifonctionnels d'autant plus dans les petites communes."

"La bibliothèque Alliance a été présentée comme un tiers-lieu par les élus, ce qui a fait peur aux usagers et personnels qui attendaient la réouverture de la bibliothèque et craignaient de voir sa fonction principale disparaître".

L'aménagement, marque de fabrique d'un tiers-lieu ?

"L'aménagement à également son importance dans la définition du tiers-lieu et son appropriation par les utilisateurs."

"On a vu une augmentation de l'appropriation et du temps de fréquentation de la bibliothèque depuis le réaménagement de celle ci."

On a essayé de l'aménager en lui donnant un côté "comme chez soi". La signalétique est également prise en compte ("Côté parc", "Petit salon", idée d'ajouter un portrait de grand-mère...) mais aussi la communication comme on peut le voir dans d'autres bibliothèques ("Entrez, vous êtes chez vous").

Laurence Guillemain n'est pas d'accord avec cela. "Un tiers-lieu c'est comme chez soi, mais ça reste un espace public à respecter autrement que comme chez soi".

Tiers-lieu, un lieu convivial ?

"Avec nos vies de plus en plus individualiste il y a une recherche de contact des personnes fréquentant la bibliothèque". Des jeux de sociétés sont également mis à disposition et un après-midi jeux est organisé mensuellement.

"Un tiers-lieu peut se caractériser par une manière d'accueillir un peu différente. On est également dans le relationnel". La transformation de la bibliothèque en tiers-lieu a fait varier le personnel. "Il n'y a pas que des bibliothécaires, on a une écrivaine publique, une animatrice (qui organise des animations tous les mercredi)..."

Les usagers proposent également des idées. Un échange est établi entre la bibliothèque et les usagers, ce qui permet de voir quelles sont leurs attentes.

“On va à la rencontre des gens”. Le projet de la bibliothèque lié au projet de la ville de Grenoble tend à rendre le lieu plus participatif.

Bibliothèque Teisseire

C’est un tiers-lieu qui se vit. Les enfants cherchent du contact et de l’écoute intergénérationnelle. “Des ateliers manga ont été mis en place par la discussion et l’écoute des adolescents. Des déplacements en librairie sont organisés avec eux, ce qui a permis une augmentation de la fréquentation des adolescents.”

“La bibliothèque sert également de lieu central du quartier, de rendez-vous ; les jeunes se donnaient rendez vous à la bibliothèque pour partir ailleurs.”

“Cette bibliothèque n’avait pas pour but dans son cahier des charges, de devenir un tiers-lieu contrairement à la bibliothèque de l’Alliance, mais elle l’est devenue.”

De bibliothèque à bibliothèque tiers-lieu

Les élus ont-t-ils posé un cahier des charges, des injonctions spécifiques par rapport aux changements du lieu ?

“Oui, ce qui a été posé c’est que la bibliothèque réouvrait, restait une bibliothèque, mais que cette bibliothèque on y ferait de l’animation régulièrement, plus que dans d’autres bibliothèques (C'était ce qui était attendu suite aux ateliers concertations[110] avec les habitants). Il a été également décidé que la bibliothèque aurait moins de livres et que l'espace dégagé pourrait servir aux activités des associations du quartier, de groupe de parents ou d’autres

[110] *Compte rendu du comité de suivi et des ateliers de concertations trouvable en fin de page : http://www.grenoble.fr/972-un-nouveau-projet-pour-la-bibliotheque-alliance.htm*

personnes aux moments où celle-ci n'est pas ouverte au public,[111] voire même pendant son ouverture. Le seul critère est que les activités proposées soient en rapport avec la culture.

Et enfin la participation et l'investissement des habitants[112] : Mise en place d'un comité d'usagers. Le but est d'ouvrir un espace aux usagers, de les mettre au centre. De moderniser le lieu."

Les grands principes posés dans le cadre de la concertation

L'existant à conserver :

- Une bibliothèque familiale (cohabitation de collections et animations destinées aux enfants et adultes)
- Les animations enfants (0/12 ans) et les accueils de scolaires : essentiel
- Un rôle de conseil des bibliothécaires

L'existant à transformer :

- Bâtiment à réorganiser : bâtiment exigu, plus vraiment en phase avec les normes de confort et de fonctionnalités actuelles
- Environnement extérieur à valoriser : ouverture sur le parc, liens intérieur/extérieur, aménagement de la terrasse, accès au jardin, travail sur la façade et la signalétique
- Dimension intergénérationnelle : affiner le travail avec la petite enfance et les personnes âgées
- Solutions à imaginer pour développer l'autonomie des enfants dans la bibliothèque
- Espaces à revisiter : accueil des animations, mobilier adaptable, accueil de réunions
- Horaires : ajustement aux pratiques des usagers à travailler
- Implication des usagers dans la transformation et le fonctionnement de la bibliothèque

http://www.grenoble.fr/972-un-nouveau-projet-pour-la-bibliotheque-alliance.htm

[111] *Les meubles sont ainsi tous pourvus de roulettes.*

[112] *Référence à la médiathèque de Lezoux en Auvergne : La médiathèque dont vous êtes le héros : Ils invitent les habitants à présenter leurs métiers, leurs passions. On devient pour un jour, le héros de cette bibliothèque.*
https://www.7joursaclermont.fr/mediatheque-de-lezoux-lieu-dont-etes-heros/

http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Actualites/Une-mediatheque-nouvelle-generation-inauguree-le-30-juin-2017-a-Lezoux

“Le mélange des différentes professions (animatrice, bibliothécaire, écrivaine public…) et des approches au sein de la bibliothèque peuvent la caractériser comme un tiers-lieu. Et cette diversité de professions nous apporte une diversité d’usagers.”

“Un tiers-lieu on peut en faire une “marque” mais ça se vit avant tout”.

“Un tiers-lieu peut-il vivre à l’extérieur de son lieu ? Peut-il encore exister en tant que tiers-lieu ?”

“Si c’est le cas, là encore, de nombreuses bibliothèques peuvent se caractériser comme un tiers-lieu. Il y a des déplacements de camions à livres comme extension de certaines bibliothèques à l’extérieur des murs par exemple.”



Agencement de la bibliothèque Alliance - Romaric L

Annexe 3 - Entretien avec Pauline Lepoutre, Collectif L'Orangerie de Grenoble

Le projet de l'Orangerie de Grenoble

"On répond en ce moment à un appel à projet. (800 m² correspondant à l'ancienne Orangerie + 350 m² de la maison des jardiniers qui c'est ajouté au projet), sélection des candidats puis finalisation des dossiers en décembre 2018)."

"Dès 1995 la MNEI a eu comme projet la création d'un pôle d'écologie urbaine à la grande Orangerie (Qui ne se fait pas fait par manque de ressource financière et de mobilisation sur le sujet)."

"En 2005 le projet apparaît à nouveau mais n'aboutit pas plus. En 2015, l'actuel président de la MNEI rencontre l'association un p'tit vélo dans la tête et présente le projet au budget participatif de la ville de Grenoble en octobre 2015, auquel il finira 2ème sur 130. Mais le budget maximum était fixé à 400 000 euros, la ville a estimé que 800 000 euros était nécessaire pour rénover le bâtiment et a donc annulé le projet. L'équipe a voulu continuer sans l'aide de la ville qui ne donnait pas suite aux réunions. Le conseil citoyen indépendant du quartier de l'Orangerie questionne alors le maire lors du conseil municipal (mars 2016) et ce dernier répond qu'il y aura un nouvel appel à projet."

Leitmotiv et futur activité du lieu

"Réapprendre à faire soi même et partager son savoir avec les autres. Le lieu serait pour tous publics : citoyens, entreprise, associations, collectivités, chercheurs : On a la volonté que chacun y trouve sa place. Le lieu serait dédié à la rencontre car ces publics ne se mélangent pas. Il y aurait la possibilité d'échanger, de partager et de découvrir les activités des autres.
On est également sur l'idée d'un lieu qui serait intergénérationnel : enfants, actifs, retraités.

Et sur l'idée d'avoir des services qui puissent être adapté au portefeuille de chacun : activités gratuites et payantes pour s'adapter aux revenus de tous."
"Les mots clefs seraient : échanger, transmettre, expérimenter."

Différentes activités seront proposées.

“Ce ne sera pas un lieu uniquement alternatif le but sera de séduire les entreprises également contrairement à la MNEI qui n’attire que les associations.”

“Le centre de ressources sur l’Environnement MNEI sera déplacé à l’Orangerie (Cela permettra de pouvoir se documenter sur l’environnement mais aussi sur l’économie circulaire, l’auto-réparation... + d'espace il y aurait plus d’espace).”

“Une salle serveur sera portée par Grésille qui sensibilisera aux outils libres, au numérique libre, à l’usage des données personnelles...”

“Un espace bureaux et ateliers sous forme de pépinière sera installé en complémentarité à l’offre pour les associations de la MNEI. (160m² prévus avec de potentiels acteurs qui sont dans l’économie sociale et solidaire : Nous le savons par exemple).”

“Un atelier culinaire sera prévu pour accueillir des professionnels qui ont un projet en rapport avec l’alimentation et qui auraient besoin d’une cuisine professionnelle à la location. Cet espace accueillera également des associations du type cuisine sans frontière” ou “l’arbre fruitier.””

“On aura des location de salle de réunion et d’activités et salle de créativité (inspirée d’IDEAS Lab, lieu d’échange dédié aux entrepreneurs et aux entreprises) : dédiée à la recherche d’idées avec un mobilier original de récupération (en palette par exemple).”
“L’Offre proposée aux professionnels, la location de bureaux, le bar et le restaurant permettrait de par ses rentrées d’argent, de faire des offres à bas prix pour les structures hébergées qui auraient des ateliers permanents à l’Orangerie et pour l’espace partagé.”

“On trouvera dans l’espace partagé des ateliers mais aussi des offres tout public pouvant intéresser les bâtiments institutionnels et administratifs se trouvant côté Orangerie :

- Un atelier d’auto-réparation de vélos, qui serait porté par des bénévoles de “un p’tit vélo dans la tête”
- Un atelier d’arts créatifs avec une matériauthèque

- Un atelier de bricolage de petit mobilier et auto-réparation: apprendre à réparer pour devenir autonome. (Avec permanences occasionnelles par le repair café de Grenoble)
- Un bar
- Un restaurant
- Une boutique de produit locaux
- La médiathèque de la MNEI
- Un point presse et détente lié à la médiathèque
- Un espace partagé pour les conférences, les débats et les expositions : à disposition des citoyens et des associations ayant un savoir à partager, sous forme de gratuité avec une participation aux frais de structure (estimation électricité selon le temps de location)."

"On a donc une offre à destination des professionnels et une offre grand public amenant aux ateliers et aux thématiques de l'économie circulaire et l'économie social et solidaire."

"Les porteurs de projet sont le centre de ressource sur l'environnement porté par la MNEI, la salle serveur portée par Grésille, l'atelier d'auto réparation de vélos par 3 porteurs, ateliers de création par deux porteuses indépendantes et l'Orangerie sous forme d'association qui pourrait évoluer en SASU (société par action simplifié unipersonnelle) : l'association gèrera les activités non-lucratives et la SASU gèrera les activités lucratives (Restau, bar…)."

"Le CA est sur direction collégiale constitué de pluralité de profils."

"L'objectif actuel est de faire connaître le projet en rencontrant des acteurs du territoire, en organisant des évènements extérieurs, (journées du patrimoine sur le thème de l'art du partage), par la présence sur le web…"

"On a un partenariat avec Ulisse Grenoble Solidarité qui pourra avoir un espace à l'Orangerie ?"

Tiers-lieu

"On utilisait ce terme avant mais on a remarqué que ça ne parlait pas aux gens."

“Pour moi la définition d’un tiers-lieu c’est ni le lieu de travail, ni le lieu de vie c’est un troisième lieu où les gens se rencontrent et échangent : c’est la rencontre entre des personnes différentes, des échanges et le partage d’expérience. C’est faire en sorte qu’il y ait du lien social qui se fasse (Ce qui a été perdu surtout avec le développement du numérique).”

“C’est vraiment un lieu dédié à recréer des liens entre les gens qui ne se parlent plus.”
“Le numérique est un fléau, on perd plein de choses avec Internet, les gens sont constamment sur leur mobile et cassent les rapports Humains il n’y a plus de place pour le moment présent.”

“L’idée c’est justement que ce lieu ne soit pas basé sur le numérique : un lieu sans WiFi (sauf dans les salles de réunion et espace pro) : si chacun vient avec son ordi pour refaire ce qu’il fait chez lui : pas d’intérêt (ce qui est fait en coworking…).”

“Il faut que les gens puissent se déconnecter, aller lire au centre de ressources...” Réaliser qu’on n’a pas forcément besoin du numérique et du réseau pour se rencontrer.
Avec la pluriactivités et le côté créatif de la future Orangerie : on dégagerait le portable, on pourrait pousser les gens à changer de mentalité et les pousser à voir autrement.

“Il faut réapprendre à faire les choses du quotidien, on a perdu ces notions : réapprendre à réparer dans la société du “c’est cassé ben je jette” ”.

“L’art du quotidien ça pourrait être réapprendre à manger, réapprendre à lire, prendre le temps de lire, de se poser, de réfléchir, de cuisiner, de discuter avec les gens, de réparer soi même; ça a un potentiel hyper valorisant.”

“C’est l’art du quotidien qu’on est entrain de perdre.”

Ce serait dans les critères d’un tiers-lieu : réapprendre à faire les choses avec les autres, entre la maison et le travail : le tiers serait la fuite du monde autour qui marche à 100 à l’heure.

Intégration dans le quartier ?

“On travaille à l’échelle du quartier avec la MJC Mutualité (atelier bois) : partenariat, redirection vers l’atelier de la MJC et collaboration sur des évènements.

“On est également en lien avec l’union de quartier préfecture qui soutient le projet et avec les Amis du Muséum qui serait pour un partenariat (historiquement, la Grande Orangerie faisait partie du Jardin des Plantes) : si il y a la possibilité d'exploiter l’espace vert du rectorat on proposera un verger ?.”

Tiers-lieux ou alter-lieux ? Tiers-espaces ?... il y a une conservation de l’idée du lieu : avec ses frontières avec le fait qu’à l’intérieur il se passe des choses... Ce sont des des lieux alternatifs : alternatifs car ils reviennent vers l’ESS, le lien social (Café vélo, l’Eléfàn, Le Lieu : collectif parlons-en, Bar Radis, La Bifurk, IDEAS Lab, Le Magasin, La Chimère Citoyenne, Des Alter Cafés, Cap Berriat, La Coop/La Péniche, La Bonne Fabrique, La Bobine...)
(Ce sont souvent des lieux fragiles économiquement : en situation de précarité ou refuse de dépendre de subventions sur leur modèle économique.).

“L’exploitation de l’Orangerie a pour but de ne pas dépendre de subventions publiques.”
“Si on se présente pas comme une start-up les gens pensent que l’on n’a pas de modèle économique : une association n’est pas crédible...” “On réfléchit à une nouvelle forme de fonctionnement.”
Souvent les différents tiers-lieu se constituent en réseau pour pouvoir s’entraider, se soutenir les uns les autres. Une composante du tiers-lieu est: que c’est un énorme réseau d’acteurs.
L’Orangerie tend à redéfinir le tiers-lieu aux yeux des gens, focalisés sur le lien social.

“Le projet à été mûri pendant 4 ans on a eu le temps de rencontrer beaucoup d’acteurs : cela ne s’est pas fait de manière précipitée.”

L’Orangerie doit aujourd’hui avoir de nouveaux acteurs pour la rendre plus forte et attractive.

Sites web

https://www.orangerie-grenoble.org/

https://www.youtube.com/watch?v=9ekbw6v__fA



Le projet pour l'espace dédié à l'échange des savoirs et des pratiques -

https://www.facebook.com/LOrangeriedeGrenoble/

Annexe 4 - Entretien avec Rémi Sabonnadière, Cap Berriat

Cap Berriat, qu'est ce que c'est ?

"Cap Berriat a 60 ans et était à la base une association d'éducation populaire (Équivalent MJC, foyer socio-culturel). Un mouvement de culture urbaine porté par des jeunes a changé le lieu (et a mené à la création de la Bifurk) qui a laissé les propositions d'activités loisirs et sa fonction de foyer pour se former à l'accompagnement de jeunes dans leurs projets et leur autonomie."

"Historiquement les divers lieux où Cap Berriat fut présent ont toujours été de vieux bâtiments mis à disposition par la municipalité qui n'en faisait rien."

Cap Berriat, un tiers-lieu ?

"Cap Berriat existe depuis les années 2000 sur ce mode de fonctionnement et pourtant sa présentation en tant que tiers-lieu ne date que d'un ou deux ans."

"Des espaces sont mis à la disposition des jeunes pour l'élaboration de leurs projets (bureau des salariés ou bénévoles) et ils peuvent être accompagnés directement dans leurs idées d'activités."

"Des accompagnateurs de projets salariés sont là pour les aider, les mettre en réseau, affiner leurs projets..."

"On a également embauché trois salariés qui travaillent dans les collèges, lycées pour travailler sur l'expression des jeunes (Expressions sur leurs envies, colères, besoins...) avec des outils d'animation."

"Passe test : On fait venir un groupe de lycéens ou collégiens pendant une semaine et on leur fait rencontrer des collectifs avec lesquels ils discutent et débattent. Les structures se présentent, présentent leurs historique et organisent des ateliers avec les jeunes pour les motiver à faire de leurs loisirs, leur bénévolat ou passions leurs propres emplois."

“On veut leur montrer qu’il n’y a pas que l’entreprise traditionnelle et le loisirs de manière séparée, on veut leur montrer qu’il y a autre chose.”

“On s’occupe autant des filières générales que technologiques, autant des quartiers populaires (Villeneuve, Mistral) que des jeunes du centre ville.”

Cap Berriat, un combat

“Au-delà de ces activités le lieu revendique son existence et de pouvoir défendre son identité. C’est une association qui est perpétuellement dans le combat afin de pouvoir continuer d’exister.”

Il y a eu de nombreux conflits avec la mairie au sujet des bâtiments qui hébergeaient, hébergent ou hébergeront l’association, ce qui empêche Cap Berriat d’avoir un lieu plus pérenne, qui leur permettrait d’investir davantage, d'améliorer leurs services voire d’établir une source de financement supplémentaire via un modèle financier tel une cantine ou un café.

“Historiquement, c’est tout le temps le ring de boxe”. “Si on ne se bat pas on galère à garder notre âme et notre identité”.

Cap Berriat, un des rares espaces pépinières associatives

“Il y a de moins en moins de lieux ouverts, de liberté, où on peut se sentir chez soi, où les gens peuvent venir développer leurs projets...”

L’éléfan a pu trouver un lieu pour commencer son activité au sein de l’association de Cap Berriat. Et maintenant ce projet de supermarché coopératif a sa propre épicerie.

“Pareillement une personne cherchait à créer un atelier de réparation de vélo, il avait du mal à trouver un espace pour son projet et on lui a fait une petite place pour qu’il puisse se lancer, voir comment ça évolue”.

“Cap Berriat est un lieu ouvert, tu peux y venir et on te trouvera de la place”.

“ A Grenoble il y a beaucoup d’associations mais l’espace, les lieux physiques sont manquants dû à la politique et la pression immobilière.”

“On a une salle d'activité (une grande salle polyvalente) qu’on met à dispositions des associations (cours de danse, cours de théâtre, ateliers ...) qui peuvent ainsi vivre et proposer leurs cours au sein de cet espace. En ville les lieux existants pour que ces associations puissent pratiquer leurs activités sont bien trop cher.”

“Il y a un vrai problème d’espace et de lieux accessibles aux gens. Soit tu as ton chéquier et tu peux aller dans un bon espace de co-working, soit tu n’as rien.”

“Nous on reste sur l’émergence et la jeunesse et qui dit émergence ou jeunesse dit précarité. On a l’idée de servir de pépinière aux jeunes pousses. Que les jeunes viennent ici, sèment leurs graines et qu’elles puissent pousser et une fois suffisamment grande devenir indépendants.”

Les associations hébergées ici payent-elles un loyer ?

“Étant donné que l’on est sur un bâtiment municipal on ne demande pas un loyer mais une participation : un paiement de service. En effet on s’occupe de la gestion du bâtiment : ménages, photocopieurs, connexion Internet, mobilier mis à disposition, contact avec la mairie... et les associations n’ont rien à débourser. On demande juste une participation de 50 euros par mois environ. Mais cette somme est adaptée aux personnes concernées : c’est gratuit pour les bénévoles, les personnes en services civique. Un peu plus cher pour les personnes salariées. Mais c’est plus symbolique qu’autre chose. Tu ne trouveras pas à Grenoble un bureau pour te poser et bosser à ce prix là.”

Cap berriat, un lieu de passage et de relations informelles

“On a pu tisser des liens avec les “zonards” du coin (des sans papiers, des roumains...) qui viennent souvent traîner dans le coin, discuter avec nous, prendre un café ou encore utiliser notre connexion wifi.”

“Certains jeunes qui buvaient notamment, ont même par leurs passages par ici et nos échanges, commencé à s’investir dans des associations de musiques électroniques, ont pu

changer leurs quotidien et leurs vies. Cap Berriat par sa présence leur a permis de mettre le pied à l'étrier."

"Bien que le lieu et les locaux soient ouverts au passage nous n'avons jamais eu de vrai problème. On se base sur la confiance."

"Des lieux qui permettent un turn-over, qui peuvent aider les personnes qui se lancent il y en a vraiment peu. Certaines associations sont là depuis un peu plus longtemps et cette dynamique du turn-over, de voir d'autres associations arriver pour commencer un projet, une activité, crée une émulation. Vers midi on en voit souvent qui sortent les tables pour manger. On en voit qui se font des parties de pétanque, qui finissent de travailler et se font un apéro à 18h. Toutes ces choses informelles et le croisement entre les nouveaux et les anciens porteurs de projet créent de belles relations et des échanges de bons plans entre eux."

"Les associations sont vraiment libres. On vous file les clefs. Si vous voulez venir à 3h du mat' vous venez à 3h du mat'. Si vous voulez passer la nuit en réunion dans le bâtiment, vous y passez la nuit... Vous faites comme chez vous."

"Les Fées rosses (Association de théâtre forum) ont proposé à Entropie (Autoconstruction d'objets en bois) de leurs construire des décors pour leurs futurs pièces. Les liens se font naturellement à Cap Berriat sans être cadrés, c'est l'informel qui fait cela."

"Alors qu'actuellement on sectorise tout par pôle. Des pôles numériques, des pôles audiovisuels..." À Cap Berriat il y a la richesse des croisements.

Quels types de projets peut-on trouver à Cap Berriat ?

"Ont a une grande mixité dans les thématiques abordées par les projets. On a des associations de sourds-muets, de jeunes qui veulent développer la techno et le reggae, d'autres qui veulent développer des projets environnementaux (Cultivons nos toits), ou encore de l'audiovisuel et du numérique. Mais aussi des collectifs plus militants, des structures tournant autour de la récup', de la solidarité (sans papiers, immigration)..."

La notion de tiers-lieu

“Un tiers-lieu n’est pas une fin en soit, c’est un moyen. La notion de tiers-lieu est parfois utilisé comme greenwashing (exemple de Google).”

“Aujourd’hui tout le monde se revendique tiers-lieu. On ne doit pas aller vers une labellisation.”

“Pour quelle raison aujourd’hui tant de lieux se revendiquent-ils tiers-lieux ? Qu’est-ce que cela montre de la société, du travail, de la façon dont les gens veulent travailler ? Est-ce dû à une crise ? A un besoin d’être plus flexible ? Ça répond forcément à un vide, un manque ou c’est en réaction à quelque chose.”

Limites

“Les gens qui viennent nous voir et qui trouvent leur place sont des gens qui se retrouvent dans notre identité. De ce fait notre identité est excluante, on se retrouve qu’avec le même genre de personnes. Ce sont des personnes qui nous connaissent, qui ont déjà un projet en tête et qui osent frapper à notre porte.”

“Il faut qu’on sorte plus des murs et qu’on fasse connaître le projet et le lieu à des personnes qui ne nous connaissent pas du tout qui ne sont pas dans nos milieux socio-culturels, associatifs, militants, bobo…”

“On veut démocratiser le milieu associatif. On veut que les jeunes sachent qu’ils peuvent aller chercher du boulot mais aussi créer leur propre emploi sur quelque chose qu’ils aiment.”

Modèle financier

“On galère parce qu’on n’est pas financés pour le travail de nos salariés dans les collèges, lycées et travail de rue. C’est un choix politique de la structure.”

“La majorité de notre financement c’est de la subvention publique à toutes les échelles territoriales : mairie, département (plus du tout la région depuis que Vauquier est arrivé) et quelques financements nationaux et Européens. Ca représente 60-70% de notre budget.”

“Les 30% restant c’est des ressources propres essentiellement dues à de la prestation de service et de la formation (autour de la jeunesse, accompagnement de projet, création de lieu et les faire vivre...).”







Bâtiment actuel de Cap Berriat - Romaric L

Annexe 5 - Entretien avec Matthieu Warin, MDH Chorier-Berriat

Un 4ème lieu ?

La Maison des Habitants Chorier-Berriat est un espace transcendant au-delà de sa fonction première. C'est une "surprise canalisée" qui pousse à aller au-delà de soi-même, le but étant d'induire du possible par l'aménagement où l'Humain serait au coeur.
On pourrait qualifier cela d'*extraordinarisation du banal*.

Centre culturel Grain de sel, Séné, bretagne

Centre culturel qui va au-delà de l'offre culturelle. Ici aussi on a cherché à aménager pour obtenir quelque chose de différent, avec une volonté de partager la culture.

Comment aménager pour faire différent ?
Quelle sémantique ? Quel discours ?
On place les usagers en tant que spectateurs-acteurs du lieu.

On rencontre deux concepts : celui de tiers-lieux et celui de l'accès aux droits culturels

La MDH, un tiers-lieux ?

Le centre social va au-delà de beaucoup de choses :
Le but premier but à été de casser les mythes et représentations, en passant de la dénomination "Centre social" à "Maison des habitants" afin de créer plus de proximité avec le quartier. Le lieu n'est pas pour autant débarrassé de sa fonction de lieu de vie.
Ensuite on a cherché à casser l'attitude "demandeuses" en se posant la question de savoir quels usagers pour quels usages. Comment être plus qu'usager ?

L'objectif ensuite c'est de brouiller les cartes. "Laissons s'installer le bordel !"
Il s'agissait de mettre le lieu en danger, par la mobilité du mobilier, en installant une sobriété dans le dépouillement. Matthieu Warin rêverait de supprimer la borne d'accueil qui place dès l'entrée l'usager comme demandeur et l'agent d'accueil comme orienteur ou personne qui a réponse à tout.

Il faut laisser une part de subversion, laisser des vides à remplir, laisser place à l'incertitude.

Il faut créer une friche (en terme d'espace et de temps).

Il faut donner aux usagers la possibilité de se tromper de porte et ne pas surcharger l'espace avec trop de signalétique ("se perdre pour mieux se retrouver").

L'animation du lieu doit offrir des injonctions sans négatif.

Il faut se poser la question du règlement et des usages ?

Pour Matthieu Warin, qui a écrit *La dictature du projet* (2010), le tiers-lieu est incompatible avec la méthodologie de projet.

Annexe 6 - Entretien avec Hubert Demarquette, directeur de Leroy Merlin St-Egrève

Aujourd'hui quand on veut acheter un produit on peut le faire sur Internet. Les articles proposés seront les mêmes que ceux vendus dans le magasin, alors comment faire la différence ?

"L'idée était de transformer le magasin en lieu de vie. Conçu sur le neuromarketing on a voulu apporter un "marqueur fort" à savoir le lien social, les relations avec les clients."

"Le premier lien social chez nous est basé sur l'accueil. Vous trouverez toujours quelqu'un pour vous accueillir et vous dire bonjour. Vous trouverez un endroit convivial. En entrant dans le magasin vous pouvez vous asseoir, vous reposer, boire un café... Mais aussi prendre un cours de bricolage, fabriquer un meuble vous même, lire un livre ou l'échanger contre un autre."

"Ce n'est pas un endroit ou l'on achète des produits, mais un endroit ou l'on vit des expériences, un lieu de vie, un lieu ou l'on partage nos connaissances. C'est notre enjeu."

"La vertu des tiers-lieu est de bien se sentir là ou l'on est".

"Le bar est là, au sein du magasin pour inciter les gens à se poser, à discuter de leurs projets, leurs passions. On invite également des associations qui peuvent exposer des idées nouvelles..."

"Un FabLab ou notre atelier de bricolage sont gérés par des passionnés, leurs but étant avant tout de transmettre leurs passions"

Vous pouvez louer un espace pour y construire votre propre meuble (L'espace est visible par tous). Ateliers bricolages personnalisables : entre femmes par exemples.

"On travaille avec Emmaüs et l'on a pu organiser des cours de bricolage dans les écoles, on va au delà de notre enceinte, pendant 2h. (Cours avec les enfants de l'école de Saint Egrève notamment, des CE1 et CE2, avec construction d'une lampe en bois)

“Pour moi des tiers-lieu sont des lieux ou je peux échanger, partager, apprendre, construire, rêver...”

Le bricolage n’est pas la seule activité proposée par le magasin. En effet, via un appel à projet une bibliothèque collaborative à été mise en place par le personnel du magasin, mais on a également des ateliers cuisine. (Création de macarons notamment).

Une cuisine entière est en fonctionnement à l’intérieur du magasin et sert aux cours de cuisine participatifs organisé par le magasin lui même ou des collaborateurs. “On a fait venir le meilleur chocolatier de Grenoble !”.



Photos du Tiers-lieu à l’entrée de Leroy Merlin, Saint-Egrève, espace cosy avec machine à café et atelier de bricolage Romaric L

Le tiers-lieu de Leroy Merlin s’exporte également sur Internet, permettant aux fans et aux clients de suivre l’actualité du magasin et d’être tenus au courant des évènements.

“Les ateliers sont autant fréquentés par la classe populaire dans un soucis d’économie (fabriquer ses meubles soi-même revient moins cher que de les acheter tout faits) que la classe aisée attirée par le concept et l’expérience procurée (Souvent les retraités), mais également par les enfants qui dans le cadre des fêtes notamment (fête des mères et fêtes des pères) cherchent à faire un cadeau à leurs parents par le biais de ces ateliers. La tranche d’âge de 14 à 30 ans n’est que rarement représentée. “

Les Maker Faire[113] à Grenoble a été organisé par Leroy Merlin le long d’un week-end pour donner rendez-vous aux *makers*, “ceux qui font, bricolent, fabriquent, recyclent, rénovent, réparent, inventent !”

“Un tiers-lieu sans modèle économique n’est voué qu’à une présence éphémère”.



Photos du tiers-lieu à Leroy Merlin, Saint-Egrève, deux boîtes à livres “Le travail manuel est une lecture sans fin” Romaric L

[113] https://makerfaire.com

Annexe 7 - Entretien avec Marine Auger et Phaudel Khebchi, Micro-Folie de Sevran

Marine Auger, Directrice adjointe/Coordinatrice Micro Folie sevran

Origine du lieu :

“La Micro-Folie a été installée sur une friche anciennement utilisée pour les animations.
Première Micro-Folie de France, elle a été installée à Sevran afin de redorer le blason de la ville.”

“Au départ, le visiteurs étaient uniquement les habitants du quartier des Beaudottes
Aujourd’hui encore, des sevranais découvrent le lieu.
Il y a un collège à côté alors tous les collégiens viennent.”

“La fréquentation est d’environ 19.000 visiteurs depuis l’ouverture il y a un peu moins d’un an.

“L’objectif était d’initier une gratuité culturelle à tous les gens du 93 et permettre la création, l’ouverture à tous à la culture. A l’entrée, il y a un accompagnement et une visite de découverte par le Fabmanager.”

“La programmation du musée propose des artistes locaux
Par exemple, un artiste sevranais peu connu qui a pu se faire connaître sur le lieu ou encore une jeune élève au conservatoire.”

Intégration sociale, dans le quartier ?

“Le défi est que les gens n’ont pas une ouverture sur la culture, n’ayant pas les moyens, n’ayant pas le temps (une maman de 4 enfants n’a pas le temps d’aller à Paris), le trajet à Paris étant cher.”

“Il y a beaucoup de gens qui ne se sentent pas légitimes de rentrer dans un musée, même le musée numérique, ne se sentent pas capables de manipuler une imprimante 3D. Cela crée des blocages.”

“La jeunesse d’aujourd’hui est ancrée dans la société de consommation, et agit par mimétisme, reproduction. Alors on a utilisé ça pour que les gamins s’y intéressent.
On a fait des impressions 3D de *hand spinners*, ça avait un succès fou.
Une fois que les gamins s’en sont lassés, ils ont eu d’autres idées.”

“Ensuite il y a eu des projets d’impressions de marionnettes, de pièces d’aspirateur, de jouets…
Le côté consommation tend à disparaître et ils sont vraiment dans une autre démarche.”

“Le FabLab est en lien avec le musée et les jeux de société (sur l’art, jeux surdimensionnés) :
dès qu'on a un jeu où il y a besoin d’un truc en plus on utilise l’imprimante 3D.”

“On crée un lien direct entre musée numérique et jeux de société.”
Par exemple, lors de l’exposition *Picasso revisité* avec l’atelier Poulbot voisin, on a souhaité incorporer l’imprimante 3D. On a numérisé des portraits revisités par des enfants en papier, puis imprimé en sculpture 3D pour qu’ils alimentent l’exposition.”

“Au début beaucoup de gens venaient par curiosité, il y avait la peur du côté gratuit, une méfiance de la population et des règles vis à vis de la structure (prêt sur caution, inscription à l’entrée pour les statistiques). Ces statistiques permettent un suivi vraiment global sur la structure, l’évolution et la tranche d’âge (surtout des enfants).”

“Les enfants s’approprient très facilement les choses contrairement aux adultes qui ont plus d’a priori, de préjugés.”

“Au départ il y avait l’angoisse de devenir un centre de loisirs : le mercredi c’était carrément la colonie de vacances.
Désormais on a tous les âges confondus avec une prédominance de pré-adolescents et adolescents, futurs bacheliers, étudiants, étudiants en design culture, économie… “

“Malgré le quartier très difficiles, aucun problème que ce soit de comportement, de dégradations, de vol car la population a très bien compris le principe du lieu malgré des retours très négatifs au début du genre “pourquoi vous mettez ça à Sevran ?”.”

“Ils ont compris que c’était pour eux, que c’était gratuit, et l’intégration s’est très bien faite et a été très rapide.”

Objectifs dépassés ?

“L’objectif était fixé entre 18 000 et 20 000 visiteurs en un an (presque 19000 encore avant la fin de l’année, dépendant des évènements).”

“On ne peut pas atteindre l’objectif fixé dès le début parce qu’on n’a pas encore tout l’équipement nécessaire.”

“La dernière acquisition a été des casques de réalité virtuelle.

Partenariats avec les écoles

“Dans le musée numérique il y a un mode visiteur et un mode enseignant qui permet de choisir en amont les oeuvres à travailler et l’utilisation d’une tablette de conférencier pour contrôler l’écran géant et les tablettes des enfants.”

“Mais l’éducation nationale n’est pas trop pour (programme scolaire, projets extérieurs…).
Donc il y a création de visites thématiques en lien avec le programme scolaire pour que ça rentre dans le dispositif de l’éducation nationale

“L’objectif pour la rentrée est de créer un support pédagogique officiel de l’éducation nationale.”

Suite de l’entretien mené dans le cadre de l’atelier FabLab Villeneuve dans le cadre du Master 2 ITER 2017/2018
Phaudel Khebchi (PK), Directeur de la Micro Folie Sevran
Marine Auger (MA), Directrice adjointe/Coordinatrice Micro Folie sevran

A quels besoins répond votre projet ?
MA : “Permettre un accès à la culture pour tous, sensibiliser aux pratiques artistiques les populations qui en sont les plus éloignées, s’appuyer sur la créativité des habitants – qui n’est

plus à démontrer en Seine-Saint-Denis – afin qu'ils soient acteurs de la vie culturelle, tels sont quelques-uns des enjeux de la Micro-Folie."

PK : "C'est une structure culturelle de proximité, elle permet à la population de découvrir des oeuvres qui font parties des trésors de la nation/patrimoine national.

C'est aussi un lieu de découverte via son FabLab (laboratoire de fabrication) grâce à l'utilisation d'ordinateurs (logiciel), d'imprimantes 3D pour la fabrication d'objets et la machine à floquer, via son espace lecture et jeux puis sa cuisine qui accueille des association pour des prestations (restauration lors d'événements) afin de financer des projets."

UN PROJET CULTUREL GLOBAL

Inspirée des emblématiques Folies de Bernard Tschumi, l'architecte du Parc de la Villette, la Micro-Folie vise à proposer trois fonctionnalités complémentaires au service d'un projet culturel global.

Offrir les trésors de la nation aux populations, en diffusant les contenus culturels produits par les établissements nationaux culturels partenaires.

Favoriser la création, en permettant aux artistes locaux de se produire au sein du réseau Micro-Folies et d'être programmé dans les établissements culturels nationaux partenaires. L'Atelier/FabLab sera aussi accessible et permettra à chacun de développer sa créativité.

Animer les territoires, pour créer de nouveaux lieux de vie populaires à l'image des valeurs de la République.

La Micro-Folie a aussi pour vocation d'être un lieu de convivialité et d'échanges : Restauration, bals populaires, séances de cinéma… sont organisés en lien avec les structures culturelles et les associations locales.

L'objectif de la Micro-Folie est de créer une passerelle culturelle entre le territoire sevranais et le reste du monde ; un "aller-retour culturel" stimulant la créativité et l'innovation centré autour de la coopération et l'échange de savoirs.

Sevran / les Beaudottes, une ZSP en pleine évolution

Le quartier des Beaudottes, sur la commune de Sevran, classé en géographie prioritaire, est un quartier de près de 12 000 habitants, dont 35 % ont moins de 20 ans. C'est à ces jeunes et aux habitants du quartier que s'adresse prioritairement la Micro-Folie. La proximité immédiate de la gare RER B de Sevran-Beaudottes est aussi un véritable atout du projet.

La Micro-Folie peut apparaître comme précurseur de nouvelles pratiques dans le cadre d'une évolution urbaine plus globale avec le projet « Sevran Terre d'Avenir », copiloté par la ville de Sevran et l'Établissement public d'aménagement Plaine de France, liée à l'arrivée du Grand Paris Express à Sevran-Beaudottes en 2023.

Qui en sont les initiateurs (personnes morales et/ou physiques) ?

Genèse du projet :

- Initiateurs du projet : L'ancienne Ministre de la culture et M.Didier Fusier président de l'établissement public du parc et de la grande hall de la villette
- convention de jumelage entre la ville de Sevran (Les Beaudottes) et La Villette signée le 12 juillet 2016 par la ministre de la Culture et de la Communication, le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le préfet de la région Île-de-France et la secrétaire d'État chargée de la Ville.
- Micro-folie : structure culturelle de proximité/FabLabs implantée dans des lieux existants
- Offrir les trésors de la nation aux populations, en diffusant les contenus culturels produits par les établissements nationaux culturels partenaires.
- Favoriser la création, en permettant aux artistes locaux de se produire au sein du réseau Micro-Folies et d'être programmé dans les établissements culturels nationaux partenaires. L'Atelier/FabLab sera aussi accessible et permettra à chacun de développer sa créativité.
- Animer les territoires, pour créer de nouveaux lieux de vie populaires à l'image des valeurs de la République.
- La Micro-Folie a aussi pour vocation d'être un lieu de convivialité et d'échanges : Restauration, bals populaires, séances de cinéma… sont organisés en lien avec les structures culturelles et les

associations locales.

- aucun lieu à Sevran, aucun espace culturel dans le quartier des Beaudottes excepté atelier d'art
- équipement culturel dans un quartier "chaud" à mauvaise réputation

PK : "Une convention de jumelage entre la ville de Sevran (Les Beaudottes) et La Villette a été signée le 12 juillet 2016 par la ministre de la Culture et de la Communication, le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le préfet de la région Île-de-France et la secrétaire d'État chargée de la Ville."

Les animateurs du lieu

"7 personnes sur la structure avec 2 médiateurs pour le FabLab".

- 3 personnes titulaires de la fonction publique.
- 2 personnes en BPJEPS.
- 1 personne en service civique.
- 1 personne contractuelle ville.

Formation des animateurs

MA : "Non. Il est nécessaire d'avoir des notions de médiation et d'animation pour l'accompagnement des jeunes et du public en général.
Les médiateurs se sont formés avec le matériel sur la structure directement. Ils ont ensuite eu une petite formation avec 2 personnes du FabLab de la Villette pour la mise en place de petits ateliers avec le public."

PK : "C'est une équipe composée de personnes d'horizons divers du diplômé des beaux arts à l'animateur BAFA à l' alternance BPJEPS.
C'est l'humain qui est mis en avant car sur un territoire difficile (quartier en classé en ZSP et collège en REP+)"

Selon vous, quelles sont les compétences et les qualités nécessaires à un animateur de FabLab ?

“Initiatives et adaptabilités avec des notions d'animation.
Maîtriser l'outil informatique et les logiciels vidéo, photo et 3D, bricoleur un touche à tout en somme et être pédagogue car très sollicité et bien sûr aimer transmettre..."

Les financements et le modèle économique.
“La Micro Folie est à moitié une structure ville et depuis peu une association. Nous avons donc un budget ville et un budget association.”

Comment se constitue votre budget ?

PK : “C'est un budget municipal voté pour une année”
“Budget de fonctionnement : programmation et fourniture hors salaire 100 000 €
Subventions 40 000 €”

MA : “Le budget ville est pour notre fonctionnement et le budget association pour le matériel coûteux ne pouvant pas être acheté par la commune. Notre budget est global pour l'ensemble des espaces de la structure.”

“Le budget est en évolution car nous ne sommes ouvert que depuis 1 an. Depuis l'ouverture de la structure, nous avons fonctionné avec le budget de la ville (aucune idée du montant) et depuis Septembre 2017, nous avons bénéficiés de 30 000 € sur le budget association. Etant donné que la Villette a chapeauté le projet et nous a accompagnés (financièrement aussi au début de l'aventure), il m'est impossible de vous donner plus de précision sur le budget ville dont nous avons disposé.”

-Considérez-vous votre modèle économique comme viable ? Pourquoi ?
MA : “C'est un peu tôt pour se positionner quant à notre modèle économique.
Étant rattaché à une collectivité sur une partie du budget notre modèle économique est viable tant que la ville soutient ce projet.”

PK : “Si nous restons sur un budget ville oui, mais si nous passons en mode associatif à 100% cela nécessitera obligatoirement un personnel qualifié pour la recherche de financement et personne peut garantir quoi que ce soit !”

Considérez-vous la micro-folie comme un tiers-lieu ?

“Oui, c'est un tiers-lieu unique car il n'existe rien de tel dans la région et c'est clairement la structure dans laquelle viennent les jeunes après l'école et les familles le week-end. C'est aussi un lieu qui touche toutes les générations au travers des différentes propositions culturelles, artistiques et numériques.”

Si oui, qu'est-ce qui en fait un tiers-lieu ?

MA : “C'est un espace totalement gratuit et ouvert à tous, composé de plusieurs espaces ce qui rend la proposition au public très diversifiée.

Il y a un musée numérique sur écran géant de 20 m2 avec espace scénique pour des spectacles. Un espace famille convivial avec jeux, tablettes numériques, casques à réalité virtuelle et coin lecture et enfin le FabLab qui est en accès libre et gratuit également.

Cette structure permet à chacun de trouver sa place à travers les différentes propositions. C'est aussi un espace que l'on met à disposition des artistes pour leur permettre de présenter leur travail qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Chacun peut y venir pour y faire ce qu'il veut tout en respectant l'espace: FabLab, musée numérique, dessin, lecture, jeux de société, faire ses devoirs, faire des recherches, venir voir un spectacle, se produire...”

PK : “C'est un véritable lieu de découverte ouvert sur le monde et pour tous, l'accès est libre , c'est un lieu de rencontres et d'échanges, ce lieu a pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous, de construire des liens entre la population les associations et les services de la ville, c'est aussi là que l'on construit le vivre ensemble, nous nous considérons comme faisant partie de la chaîne éducative en rapport direct avec les établissements scolaires.”

Quel(s) conseil(s) donneriez-vous à l'école d'architecture de Grenoble pour son projet de FabLab ?

PK : “Créer un espace fonctionnel et modulable, prendre en compte les aspects climatiques, énergétiques, identifier l'emplacement de la structure (quartier ou centre ville) et penser à son accessibilité (personne à mobilité réduite, transports)

puis être très vigilant sur le recrutement, le lieu d'installation fera partie des critères, après je ne sais pas si cela vous concerne mais le régime le statut et la gestion de la structure sont des problématiques qu'il faudra analyser...

Nous cherchons à comprendre le fonctionnement et le sens du projet afin d'ouvrir notre vision sur la question des tiers-lieux de manière générale.”

MA : “Notre FabLab est encore en cours d'évolution et nous avons aussi des progrès à faire que ce soit dans les propositions au public, dans l'accompagnement et dans le perfectionnement des médiateurs.

Je pense que l'atout principal est dans le personnel recruté car un FabLab demande de la gestion, de la patience et de l'adaptabilité pour fonctionner correctement. Tout dépend aussi de ce que vous voulez faire avec le FabLab car chaque FabLab a son identité propre. Il faut d'abord que vous sachiez ce que vous voulez faire dans le FabLab et créer ainsi votre identité afin de ne pas partir dans tous les sens car les propositions de FabLab sont très vastes et diversifiées mais on ne peut évidemment pas tout faire.”

“Je vous invite à contacter le FabLab de la Villette "Villette makers" qui fonctionne très bien et est constamment plein, ils seront à même de vous répondre.

Usagers / Participation

- Habitants du quartier.
- Toucher les habitants par le biais des enfants (écoles, animations, activités jeunesse).
- Impression 3D de hand spinners afin d’intéresser les jeunes puis ramener les moins jeunes.
- Impression d’objets et jeux du quotidien.
- Impression d’objets 3D invitant à la créativité et la participation.

C'est un véritable lieu de découverte ouvert sur le monde et pour tous, l'accès est libre , c'est un lieu de rencontres et d'échanges, ce lieu a pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous, de construire des liens entre la population les associations et les services de la ville, c'est aussi là que l'on construit le vivre ensemble, nous nous considérons comme faisant partie de la chaîne éducative en rapport direct avec les établissements scolaires.

Autres points

- Problème avec les enseignants pour faire participer les structures éducatives.
- Complications avec l'éducation nationale.

Et pour l'avenir ?

- Expérimentation sur 1 an, objectif entre 18000 et 20000 visiteurs (dépassé).
- Si nous restons sur un budget ville oui, mais si nous passons en mode associatif à 100% cela nécessitera obligatoirement un personnel qualifié pour la recherche de financement et personne peut garantir quoi que ce soit !"
- Partenariat / support éducatif officiel de l'éducation nationale.

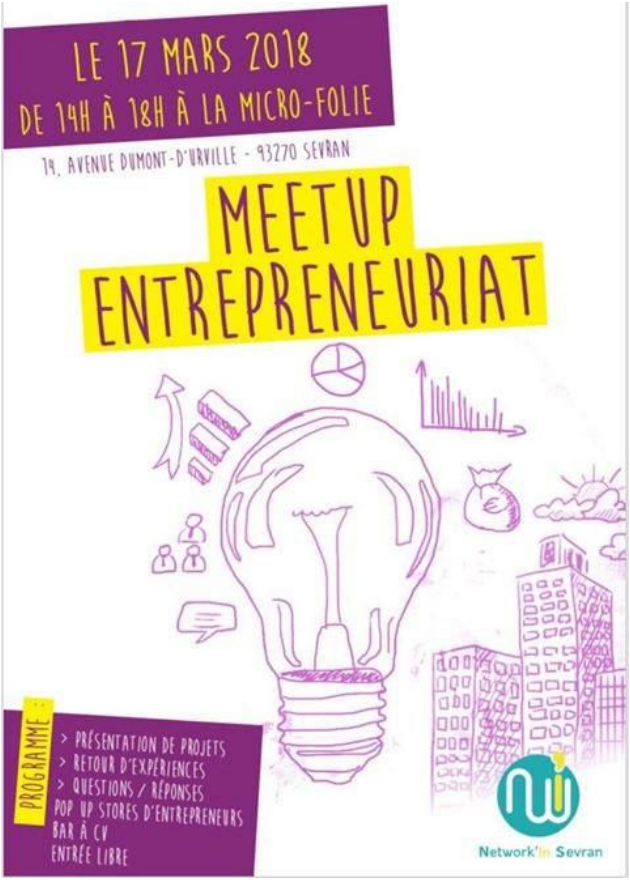
http://sevran.micro-folies.com/



Sérigraphie de graffitis sur T-shirts et bricolage à la Micro-Folie de Sevran - https://www.ville-sevran.fr/ouverture-de-la-micro-folie-21-et-22-janvier-2017



Sérigraphie de dessins d'enfants sur T-shirts - https://www.facebook.com/microfoliesevran



Rencontre, retour d'expériences, Bar à CV - https://www.facebook.com/microfoliesevran

Annexe 8 - Mail du Collectif des Cafés associatifs dans le cadre de la Biennale des villes en transition

Bonjour,

Je suis coprésident de l'association Barathym et vous contact au nom du collectif des cafés associatifs pour lequel je me suis proposé d'accompagner les groupes de travail que vous animez.

Les cafés se sont constitués en collectif après une rencontre organisée par Alpes Solidaire il y'a un peu plus de deux ans.

Cette rencontre a mobilisé la quasi-totalité des cafés associatifs et coopératifs de l'agglomération, mais à ce jour le collectif se structure autour de L'Atypik, du Barathym, du Café des enfants, du Café Voisin(e)s de La Pirogue et de SEVE.

Pour répondre à votre question concernant les actions et réflexions menées jusqu'à présent :

Nous nous réunissions régulièrement pour échanger autour de nos modes de fonctionnement respectifs, pour partager de l'information et évoquer nos difficultés nombreuses et souvent similaires.

L'ambition du collectif est double : nous souhaitons d'un côté valoriser nos activités et notre « utilité sociale » et de l'autre mutualiser des moyens parce que nous pensons que ce sera la seule manière à terme d'affronter les baisses successives de financements publics.

Cette mutualisation vaut à la fois pour les ressources (demande de subventions au nom du collectif, réponse commune à des appels à projets, échange de contacts lors qu'un café n'est pas en mesure d'assurer une prestation, etc.), mutualisation des moyens matériels (investissements et achats pour le collectif) et peut-être à terme mutualisation de certains moyens humains (mise à dispo de salariés et/ou embauches communes).

Nous avons sollicité et obtenu une première subvention auprès de la Métro pour améliorer la visibilité des cafés du collectif et acheter du petit matériel.

Nous sollicitons une nouvelle subvention qui devrait cette fois nous permettre de développer notre activité de préparation de buffets et notre capacité à répondre à des appels à projet important.

Une première action commune s'est avérée concluante (tenue d'un stand de petite restauration lors du défilé des tuiles édition 2018) qui ouvre la porte à d'autres. Ainsi, nous tiendrons le stand « buvette et petite restauration » lors du forum des associations le 22 septembre 2018)

J'attends donc des nouvelles de votre part concernant la tenue prochaine des groupes de travail.

Bien cordialement.

Thomas Pedron-Trouvé, pour le collectif.

Annexe 9 - Charte des FabLabs

- **Qu'est-ce qu'un FabLab ?**

Les Fab Labs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique.

- **Que trouve-t-on dans un FabLab ?**

Les FabLabs partagent le catalogue évolutif d'un noyau de capacités pour fabriquer (presque) n'importe quel objet, permettant aux personnes et aux projets d'être partagés.

- **Que fournit le réseau des FabLabs ?**

Une assistance opérationnelle, d'éducation, technique, financière et logistique au delà de ce qui est disponible dans un seul lab.

- **Qui peut utiliser un FabLab ?**

Les FabLabs sont disponibles comme une ressource communautaire, qui propose un accès libre aux individus autant qu'un accès sur inscription dans le cadre de programmes spécifiques.

- **Quelles sont vos responsabilités ?**

> Sécurité : Ne blesser personne et ne pas endommager l'équipement.
> Fonctionnement : Aider à nettoyer, maintenir et améliorer le Lab.
> Connaissances : Contribuer à la documentation et aux connaissances des autres

- **Qui possède les inventions faites dans un FabLab ?**

Les designs et les procédés développés dans les FabLabs peuvent être protégés et vendus comme le souhaite leur inventeur, mais doivent rester disponibles de manière à ce que les individus puissent les utiliser et en apprendre.

- **Comment les entreprises peuvent utiliser un FabLab ?**

Les activités commerciales peuvent être prototypées et incubées dans un FabLab, mais elles ne doivent pas entrer en conflit avec les autres usages, elles doivent croître au delà du Lab plutôt qu'en son sein, et il est attendu qu'elles bénéficient à leurs inventeurs, aux Labs, et aux réseaux qui ont contribué à leur succès.

La charte originelle en anglais : http://fab.cba.mit.edu/about/charter/

http://www.fabfoundation.org/index.php/the-fab-charter/index.html

Annexe 10 - Entretien avec Yves Gufflet, Jardin de Boue de Grenoble

En quoi le Jardin de Boue est-il un tiers-lieu ?

Le jardin de Boue est un tiers-lieu à bien des égards.

Le jardin de Boue est avant tout né d'un tiers-lieu historique, politique, culturel, et symbolique, exceptionnel, l'un de ces lieux qui jalonnent l'Histoire et qui permettent aux peuples de porter leur revendication (manifestation, grèves, mobilisations...) et aux sociétés de progresser vers le bien commun (sécurité sociale, congés payés…) : Nuit Debout.

Nuit Debout est un mouvement révolutionnaire populaire et citoyen ("sans et avec les institutions"), qui a débuté spontanément en mars 2016 suite à une politique autour du code du travail menaçant les acquis sociaux obtenus dans les mêmes conditions par les luttes des générations antérieures.

Le mouvement a rassemblé des habitants de tous horizons pendant des mois sur les espaces publics de la plupart des grandes villes de France (Paris, Lyon...) mais également dans de nombreuses villes moyennes (Grenoble, Nantes, Rennes...) ainsi que de multitudes de communes de petites tailles (Niort…). Il s'est étendu également à l'étranger (Allemagne, Belgique).

Les habitants y ont tenu des assemblées participatives ("assemblées populaires" : AP) disposant d'outils de communications (signes avec les mains) permettant à chacun de s'exprimer et à tous de collaborer autour des réalités humaines, des luttes et résistances sociales en rapportant, en questionnant, en menant des groupes de travail ("commissions"), en élaborant et en votant des décisions collectives, notamment des actions à mener.

Le mouvement a perduré pendant de nombreux mois continuant de créer des liens par affinité entre les personnes et les réseaux puis s'est transformé avec le temps et grâce aux réseaux numériques pour tisser un réseau étendu, riche et complexe de personnes et de réseaux mobilisés autour de thématiques de luttes sociales diverses (logement, travail, démocratie, économie...).

Le mouvement a ainsi été un creuset où des personnes ne se rencontrant pas habituellement ont pu échanger sur des thématiques débattues inhabituellement en société et dans un contexte inhabituel car révolutionnaire. Dans ce creuset, les individualités se sont mélangées dans une création collective unique en son genre car unies par des motivations identiques, mais multiples et riches de diversité, maîtrisée par aucun, et où chacun a pu apprendre et libérer des capacités rarement exploitées en société : l'expression en public, l'écoute, le dialogue, le partage, le respect, la tolérance, l'envie de créer en collectif.

Nuit Debout a réveillé chacun par le simple fait du nombre, puisque l'union fait la force non seulement du groupe mais également de l'individu au sein du groupe qui se sent porté par les autres. Ainsi a pu s'exprimer en confiance le potentiel intérieur qui fait de nous des Hommes libres, des potentiels de liberté créatives et co-créatives oubliés en nous et pourtant parfois si simples et accessibles dans l'instant : Nuit Debout est un tiers-lieu qui a semé des tiers-lieux intérieurs, des chaînes intérieures ont été brisées, des fenêtres sur les utopies ont été ouvertes en chacun et pour la vie, des territoires intérieurs sont désormais à explorer.

Le jardin de Boue est un tiers-lieu à l'image de celui qui l'a fait naître car il a su respecter son origine et lui donner du sens. Le jardin de Boue est un jardin politique apolitique visant à construire des espaces de convivialité afin de favoriser la rencontre, le partage, l'échange et la mixité sociale dans un cadre naturel et agréable . Le Jardin de Boue a pour vocation tout autant que de faire de l'écologie naturelle que de l'écologie humaine, afin de redonner du sens au lien qui nous lie à la terre ainsi au lien qui nous unis à nos congénères ou à nos concitoyens faisant ainsi du jardinage et du dialogue les premiers éléments d'une politique humaine appliquée.

Il est ainsi volontairement organisé en deux parties interdépendantes mais aux fonctionnalités distinctes : un espace de culture et un espace de rencontre permettant l'agora propre à Nuit Debout.

Le jardin de Boue est une fenêtre ouverte sur l'humanité en pleine ville : le jardin de Boue intrigue car il est exceptionnel de voir une création libre de la population sur les espaces publics

gérée habituellement selon les règles des services de la ville, un lieu à l'image des habitants qui s'en occupent et non des institutions dont la fonction produit parfois des espaces dépourvus d'une convivialité naturelle et spontanée. Le jardin de Boue est cet espace de liberté rêvé par tous. Un lieu autogéré qui s'intègre intelligemment dans son environnement naturel, citadin, institutionnel et humain. Comme il est ouvert, les passants s'arrêtent naturellement dès qu'il y a des personnes dans le jardin. Au Jardin de Boue il n'y a pas de règle hormis celle du respect commun.

Ainsi chacun peut jardiner, flaner, rencontrer, échanger, créer ou co-créer, profitant seul ou avec les autres, avec des connaissances où en engageant la conversation avec des inconnus de l'espace offert par le jardin et dans la continuité de sa philosophie et de son origine.

Le jardin de Boue est un tiers-lieu culturel

Situé devant la maison de la culture il est un lieu privilégié de rencontre ouvert et libre entre tous les habitants. Le jardin de Boue est ainsi un espace de mélanges intergénérationnel, interculturel ou interreligieux, mélangeant les catégories socio professionnel, transcendant les nationalités, les identités et les communautés, tissant un lien entre les âges et les générations, dans un cadre qui nous unit tous, un commun qui nous appartient à tous : la nature. Le Jardin de Boue est un lieu propice à la culture dans tous les sens du terme. Le Jardin de Boue est une source créatrice de culture.

Le jardin de Boue est un tiers lieu politique

Il représente un lien unique rassemblant dans le dialogue le populaire et le citoyen, ce qui vit sous les étoiles et ce qui vit sous les institutions, chacun reconnaissant la légitimité de l'existence de l'autre et respectant les limites du sens de chacun : le jardin de Boue a été réquisitionné par les habitants au même titre que les congés payés puis reconnu en tant que tel par les institutions (site et journal de la ville) reconnaissant l'origine Nuit Deboutiste du jardin de Boue et intégré dans le programme de la ville Jardinons nos rues. Le jardin de Boue est un symbole politique universel fort, un tiers-lieu de dialogue entre une organisation régulée (originaire de l'humain) et une nature libre (dont l'humain est originaire).

Le jardin de Boue est fédérateur et rassemble de nombreuses personnes pour des raisons variées (compost, jardinage, flâneurs, passants...). Il est solidaire et auto-organisé, les initiatives sont autonomes, individuelles et se complètent. L'abri de jardin a été construit par Killian, les bancs par Yves, Hakim, Côme et d'autres, les bacs par Sylvie, les composteurs par d'autres, la peinture pour les bancs et l'abri par Pascale et quelques enfants qui passaient, la bibliothèque partagée, l'entretien, l'arrosage par d'autres encore venus des 4 coins de la ville et pour des raisons variées.

Difficultés rencontrées

Le jardin de Boue a connu de nombreuses difficultés à commencer par un sol peu habitué et adapté à la culture qui a fint par accueillir une multitudes d'organismes vivants au cours de ses 2 premières années d'existence, le manque de point d'eau qui a été traité via des techniques agricoles écologiques comme le paillage des sols ou la permaculture, les accusations de récupération politique lors de l'intégration du JDB dans le programme Jardinons nos rues et qui a débouché à l'ouverture d'un dialogue constructif entre les Nuit Deboutistes, les multiples vols, dégradation et malveillance (incendie, destruction, démontage des bancs) qui ont poussé à la créativité et orienté les designs afin de s'adapter aux contraintes d'un lieu ouvert et public partagé. L'énergie consacrée par les bénévoles pour gérer le lieu ce qui a été résolu en installant progressivement un cadre qui puisse évoluer seul, ainsi qu'en développant la popularité du jardin et en favorisant l'initiative personnelle des passants et des habitants.

Le jardin a vu le jour de nombreuses construction comme l'abri de jardin (qui a brûlé), des bancs et des tables (qui ont été volés) et il a toujours résisté aux effets secondaires (vandalisme, vols, malveillance...) d'une ouverture publique libre et sans barrières. Le jardin de Boue dispose ainsi et malgré tout de nombreux espaces pour s'asseoir, s'allonger et se rencontrer en toute convivialité afin de favoriser le dialogue social et donner du sens à son origine Nuit Deboutiste. Toutes ces créations s'intègrent avec la nature et la créativité ont pu montrer que la simplicité était le meilleur des designs. Au jardin de Boue il y a des fauteuils de jardin qu'un enfant de 10 ans peut monter en 2mn avec la main droite dans la poche ! Le jardin

de Boue a prouvé qu'il était possible de faire vivre des espaces libres et ouverts, des tiers-lieux dans l'espace public, en toute confiance et qui ne cesse d'évoluer et de grandir avec le temps.

Objectif

Le jardin de Boue fait désormais partie de l'Histoire de la MC2. Il a été accepté puis reconnu par elle et souhaite continuer d'écrire des pages mémorables pour ce lieu culturel Grenoblois. Il a pour objectif de s'étendre afin de multiplier et diversifier les espaces de cultures et de rencontres en imaginant notamment d'autres utilisations pertinentes des lieux en accord avec son sens symbolique profond : kiosque pour organiser des stands, des événements, et accueillir pourquoi pas des forums ou des places de marché. Le jardin de Boue désire tisser un lien encore plus fort avec le lieu sur lequel il a décidé de s'implanter : en obtenant un soutien comme des salles chauffées pour l'accès aux commodités notamment pour les femmes et les personnes âgées en hiver, accès à l'eau et l'électricité sur le jardin. Il désire créer un partenariat avec les acteurs alentours (MC2, écoles...) afin d'animer des événements autour d'une écologie naturelle, humaine et sociale.